



OCHENTER

L'AVENIR DU NORD

1897-1933

SEUL JOURNAL DU DISTRICT DE TERREBONNE

EXISTANT DEPUIS PLUS DE TRENTE-SIX ANS.

1897-1933

"LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MEME; NOUS VERRONS PROSPERER LES FILS DU SAINT-LAURENT" (Benjamin Sulte)

ABONNEMENT: \$2.00 par année.

Publié par la Cie de Publication de St-Jérôme Ltée.

SAINT-JEROME, P. Qué.

Directeur politique: Honorable JULES-ED. PREVOST

HENRI GAREAU, Président

Secrétaire de la Rédaction: ANDRE MAGNANT

TRENT-SEPTIEME ANNEE; NUMERO 23.

JOURNAL HEBDOMADAIRE — CINQ SOUS LE NUMERO.



LABELLE

VENDREDI, 9 JUIN 1933.

LA SESSION FEDERALE

La quatrième session du 17e parlement fut surtout marquée par les accords impériaux et le second budget Rhodes.

Dés accords impériaux nous avons dit ce qu'il fallait dans le temps. Le peuple canadien peut aujourd'hui juger par lui-même. On prétend lui faire croire que ces accords eurent pour effet de gonfler le chiffre de nos exportations en pays britanniques. C'est ce qu'on peut trouver de mieux comme argument.

Or, il s'avère qu'en prenant comme base de comparaison les chiffres de 1922, nos exportations en pays britanniques subirent une réduction de 126 millions de dollars en 1932. La réduction fut de 123 millions en 1933. Un léger avantage de trois millions de dollars. Voilà tout ce qu'on peut faire valoir pour montrer l'utilité des accords. C'est bien mince.

Mais il y a le revers de la médaille. Dans le même temps, et en prenant la même base de comparaison, on constate une chute de plus de 100 millions de dollars dans le chiffre de nos exportations en pays étrangers. Ces chiffres sont officiels. Et c'est le plus clair résultat des accords impériaux et de la folle politique qui les inspira.

Ainsi s'explique le second budget Rhodes avec son fardeau de taxes écrasantes. Car dès que nous fermions la porte au commerce extérieur, le revenu des douanes se contracte en conséquence. Il faut y suppléer par de nouveaux impôts. Et c'est le contribuable canadien qui paie la différence.

En 1930, le revenu des douanes atteignait 199 millions de dollars. Par suite de l'inépuisable politique tarifaire des conservateurs, le revenu de la même source n'est plus que de 77 millions en 1933. Un écart de 122 millions qu'il faut combler par le moyen de nouveaux impôts.

Mais cela ne suffit pas à expliquer la taxe sur le sucre. Une taxe sur les enfants, en somme, et sur les gagnepetit. La province de Québec, avec ses familles nombreuses, est la victime de choix. Les spéculateurs, par contre, s'en trouvent bien.

Cela n'explique pas, non plus, les déficits qui s'accumulent et la dette nationale qui augmente de façon effrayante. En 1930, la dette se trouvait réduite de 47 millions. Effet du régime libéral. Mais en 1931 on note une augmentation de 83 millions. L'augmentation fut de 114 millions en 1932, et de 233 millions en 1933. Depuis leur avènement, les conservateurs ont ajouté 422 millions au fardeau de la dette nationale.

C'est en vain que les journaux et les corps publics, — notamment le Board of Trade de Montréal — qu'on ne saurait soupçonner de partialité politique, — engagent le gouvernement à l'économie. En 1929, les dépenses d'administration s'élevaient à 380 millions. En 1933, alors que tout va de mal en pis, que la crise s'aggrave, nos dépenses s'élèvent à 417 millions.

Il serait urgent de pratiquer des coupures au chapitre des dépenses compressibles. Les suggestions ne manquent pas et proviennent des sources les plus sérieuses. On pourrait au moins supprimer les dépenses inutiles. Mais le gouvernement se contente de faire tomber des têtes et d'exiger tous les sacrifices des employés civils et des vétérans. Pour le reste, la gabegie continue. Et l'on nous inflige, en sus du reste, une commission de la radio au coût d'un million par année. Entre-temps, même incapable de rencontrer ses obligations, le gouvernement conservateur trouve de l'argent pour prêter aux provinces de l'ouest, pour prêter au Pacifique Canadien, pour garantir les récoltes de l'ouest et pour payer des primes spéciales sur le blé.

Et que fait-on pour les chômeurs? Rien pour eux si ce n'est le "dole", un système déprimant, inefficace et insuffisant. Aucun remède pratique à la grande misère du peuple. Monsieur Bennett a bien d'autres soucis. Il avait pourtant promis de mettre fin au chômage, ou de "périr à la tâche". Mais il se prépare une fin plus agréable en invitant le Roi à lui conférer un titre de lord. Telle fut, en somme, le sens de sa déclaration en Chambre concernant les titres.

Pour le reste, il y eut la législation concernant les chemins de fer. C'est à l'opposition libérale qu'on doit l'inclusion d'une clause explicite contre la fusion des deux réseaux. La situation est sérieuse pour le Pacifique Canadien aussi bien que pour le chemin de fer de l'Etat. La coopération est nécessaire, de même que la plus stricte économie. Il n'y a qu'une opinion à ce sujet. Mais pourquoi faut-il que, par l'action sournoise du gouvernement, le Canadien National

soit plus affecté que son concurrent? Dévoilement du trafic, et le reste. Le procédé de désagrégation a été mis à jour, à plusieurs reprises. Mais ce n'est pas tout. Les difficultés du chemin de fer de l'Etat proviennent aussi, en grande partie, de la politique même des conservateurs. Les recettes des C.N.R. qui s'élevaient à 54 millions en 1928 sont tombées à 5 millions en 1932. Ceci ne tient pas compte, naturellement, du service de l'intérêt sur les obligations détenues par les particuliers ou par le gouvernement. Mais ne voit-on pas que cet affaiblissement des recettes est le fait de la politique tarifaire des toiles? Ils ferment la porte aux importations, et du même coup restreignent les exportations. Le ralentissement du trafic qui en résulte ne peut que se traduire par une diminution égale des recettes.

Des mesures d'urgence furent à peine esquissées ou remises à l'an prochain, telles la révision de l'Acte des Banques et la loi concernant la navigation. Dans ce dernier cas, le gouvernement Bennett trouva le moyen d'écarter la concurrence sur les grands lacs et d'inviter, de la sorte, les armateurs à relever leurs taux. Sous les conservateurs, l'avantage est toujours pour certaines classes privilégiées, mais jamais pour le consommateur, l'homme qu'on oublie.

La commission du tarif, — une création politique, — n'a fait jusqu'ici que solliciter des augmentations de salaires. Et cette commission, tout comme celle de la Radio, échappe au contrôle du parlement. C'est la tactique tory. Notons encore que les pénitenciers sont placés sous le régime militaire. Une autre façon d'ignorer le parlement. Et le résultat de tout cela est d'ébranler l'organisme du service civil dont l'efficacité repose sur le mérite et l'émulation.

Un traité a été en conclusion avec la France. Ce n'est pas trop tôt, après un si long retard. Le traité avec la Nouvelle-Zélande est prolongé. Les conservateurs ne se scandalisent plus, comme au temps de l'élection, de voir entrer le beurre de Nouvelle-Zélande grâce à une monnaie dépréciée.

La session s'est terminée pitoyablement par le remaniement des collèges électoraux. Dans le cas de Québec et de la Saskatchewan, c'est un scandale qui restera à la honte du parti conservateur. Cela rappelle "le grand dérangement". M. Bennett s'est fait coller le titre de "Lord Gerryman" et le mérite amplement. Le nom restera.

La province de Québec est défigurée. Rien ne décrit mieux l'émoulté commise, en dépit de l'opposition acharnée des libéraux, que l'allusion spirituelle de M. Ferland, député de Joliette, à la formule traditionnelle des contrats de mariage par lesquels nos ancêtres liaisaient à leur fille "une vache immortelle et un cochon raisonnable". Je vois bien, dit-il, l'effort pour accoucher d'une vache immortelle, mais je ne trouve pas le cochon raisonnable!

LA CONDAMNATION D'UN REGIME

Les libéraux de la Saskatchewan viennent de remporter une victoire significative contre le régime conservateur de M. Anderson.

Celui-ci est un premier ministre bien qu'il, après les dernières élections, avait le groupe le plus fort, mais ne pouvait gouverner sans l'appui de quelques députés des groupes libéraux et agraires. Il forma donc une sorte de gouvernement dit de coopération, qui, en changeant l'étiquette du parti, n'en restait pas moins nettement conservateur.

Récemment, Anderson appelait dans son cabinet M. Charles Melnitski, un libéral modéré. Il fallait faire connaître cette nomination par le peuple. Aussi fit-on des élections dans le comté de Kinistino. Les libéraux, mécontents de voir l'un de leurs passer dans les rangs de l'adversaire, pour l'amour d'un portefeuille, lui suscitèrent un candidat de leur parti, M. J.-R. Taylor et lui firent la lutte au nom du libéralisme.

On sait le résultat. Le nouveau ministre de M. Anderson a été battu par une majorité de 4,192 contre 2,213. Les ministériels y ont failli perdre leur dépôt et y ont sûrement laissé toutes leurs plumes.

Si on considère que le gouvernement avait de son côté l'argent, l'influence, le patronage et la machine électorale, Kinistino est pour lui non

Une fête à M. W. Reid, député

L'HONORABLE M. TASCHEREAU A L'ASSOMPTION

Une grande manifestation d'estime envers M. Walter Reid, député de l'Assomption à Québec, a eu lieu à l'Assomption même samedi dernier. On y a fêté le vingt-cinquième anniversaire de la vie politique de M. Reid. Des milliers de personnes, sans distinction de partis politiques, se sont réunies au collège de l'Assomption pour entendre et applaudir le héros de la fête, le premier ministre de la province, plusieurs de ses collègues et autres orateurs.

L'honorable M. Taschereau a prononcé un important discours. Entre autres choses, il a affirmé que les secours directs sont un système néfaste et qu'il faudra nécessairement le remplacer par des travaux d'utilité publique.

Parlant des temps difficiles que nous traversons, le premier ministre a dit: "Les responsabilités qui sont nôtres, certes, elles sont lourdes. Mais vraiment, l'aurore de jours meilleurs paraît déjà, et la dépression qui a étroit le monde paraît finir, même si tous les problèmes qu'elle a mis à jour ne sont pas résolus. Et, en ce moment où les délégués de 54 peuples vont se réunir à Londres, laissez-moi vous dire que la province de Québec, grande en étendue et assez petite en population, est excusable d'avoir les mêmes difficultés et les mêmes problèmes que le monde entier."

"Il y a deux grandes classes de notre population qui ont été le plus atteintes par la crise: les cultivateurs et les ouvriers. Il faut les aider dans leur travail de reconstruction."

"Dans les campagnes, nous avons donné des primes de labour et de défrichement. Cette année, nous ferons une nouvelle expérience. Nous dirons aux pères qui ont des fils à placer sur des terres, fussent-elles éloignées, qu'ils ne craignent pas de les établir dans les vieilles paroisses. Nous donnerons un octroi pendant trois ans pour aider à la coopération, afin de garder les fils du sol sur leurs terres, afin d'aider l'agriculture. Réussirons-nous? Je l'espère."

"En tout cas, je puis déclarer que cet été, nous substitueront aux secours directs les travaux de voirie et autres. Si possible nous viendrons au secours des sans-travail autrement qu'avec des secours directs."

"A nos braves ouvriers, je dirai: "Défiez-vous de ceux qui prétendent avoir des remèdes à tous les maux; défiez-vous de ceux qui prétendent nous grouper et nous administrer mieux que nous le faisons. Défiez-vous de ceux qui critiquent tout ce que nous faisons. Demandez-leur quelle est leur expérience du gouvernement. Demandez-leur ce qu'ils comprennent au juste des choses du gouvernement. Mais, heureusement, je sais que notre population ouvrière sait reconnaître ces gens qui ont remède à tous les maux. Je sais que son bon sens est capable de réagir. Je sais que presque tous les citoyens de cette province sont capables de lutter efficacement contre le bolchevisme, le communisme, le socialisme. Je sais qu'il y aura entente entre nos ouvriers pour l'amour de nos traditions et de notre avenir. Je sais qu'il est une forme de bon socialisme: celle qui consiste en l'union des bons ouvriers pour lutter contre les théories subversives; je sais qu'il est une bonne classe de nos ouvriers qui ne se laissent pas séduire par toutes sortes de théories, une classe d'ouvriers respectueux de l'ordre, de nos traditions, de notre religion. Et la première chose que je demande à nos ouvriers, c'est de garder cet esprit religieux, cet esprit d'ordre et de discipline, ce respect de la loi grâce à

seulement un écrasement local, mais un signe sur le mur, un "mané, thécel, pharés".

Anderson est arrivé au pouvoir par l'exploitation des préjugés de race, de langue et de religion. Il n'est pas mauvais que l'on renvoie chez lui, aussitôt que possible, cet élément de discorde nationale, pour qui toute campagne politique est un réveil de préjugés sectaires.

En outre, le premier ministre de la Saskatchewan est le bras droit de M. Bennett. Pour celui-ci, le résultat d'hier sent mauvais. Il existe, dans le pays, plusieurs comités vacants, dont un dans la province de Québec, à Yamaska. Qu'on y fasse des élections complémentaires, et on verra si le Waterloo de Kinistino ne s'y répète pas.

La SAINT-VINCENT-DE-PAUL

La Saint-Vincent-de-Paul, très forte et très influente en France, vient de célébrer, à Paris, son premier centenaire. A ce sujet, M. Georges Goyau, de l'Académie française, écrit dans Figaro:

"Il y a un siècle, dans les bureaux de la Tribune catholique, gazette du clergé, Frédéric Ozanam et six autres jeunes étudiants organisaient une discrète "conférence de charité", pour la visite des pauvres à domicile. On la mettait sous le patronage de saint Vincent de Paul. On s'en allait voir sœur Rosalie, bienfaitrice quotidienne du quartier Moutetard; on lui demandait quelques bons de pain, quelques adresses d'indigents; et l'ascension vers les mansardes prenait son élan."

Ils étaient sept pour cette ascension; ils sont aujourd'hui, dans les cinq parties du monde, plus de cent quatre-vingt-six mille.

Sous la présidence d'un légat du Pape qui n'est autre que S. Em. le cardinal Verdier, archevêque de Paris, les représentants des treize mille huit cents conférences de Saint-Vincent-de-Paul vont s'assembler à Paris, quatre jours durant, pour glorifier l'obscur initiative, merveilleusement féconde, que prirent en 1833 sept jeunes hommes de bonne volonté."

Une immense force spirituelle au service de l'esprit d'amour; voilà ce qu'est la grande Société qui tient dans Paris ses solennelles assises. Groupant des chrétiens de toutes nations, elle participe de l'universalisme chrétien. Dans un univers plus déchiré que jamais, on sent qu'elle possède en elle-même des éléments d'harmonie, de cette harmonie dont l'humanité présente semble parfois avoir perdu l'espoir; et l'organe authentique des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul leur rendit le plus opportun des hommages lorsqu'en juillet 1931 il initiait un de ses articles: "Le monde encerclé par une chaîne d'or: celle de la charité."

qui nous pouvons mettre de côté nos inquiétudes de certains moments. C'est ici que la doctrine du travail trouve sa force. Et c'est grâce à l'excellent esprit de nos ouvriers que les grands capitalistes pourront amener leurs entreprises, ces entreprises qui donnent du travail à notre population."

Après avoir fait un éloquent éloge de M. Walter Reid, l'honorable J.-E. Perrault, ministre de la voirie, a déclaré qu'il était de principe, au ministère de la voirie, de ne jamais faire passer les routes en dehors des villages, à moins d'une demande spéciale des intéressés. Le ministre de la voirie a aussi rappelé qu'au cours de ces dernières années, 16,000 milles de routes ont été améliorées dans notre province.

Dans le langage élégant qui est le sien, le ministre de l'Agriculture, l'honorable Adolphe Godbout, a su tirer d'utiles enseignements de la vie de M. Reid. La devise des cultivateurs de cette province est, suivant M. Godbout: travail intelligent, ténacité, amour de la terre et dévouement.

M. Walter Reid a su couper court à une rumeur persistante depuis quelques temps. Il n'a aucunement l'intention de démissionner, a-t-il dit. Discrettement, le député de l'Assomption a rappelé ce qu'il a accompli pour ses électeurs et, incidemment, s'est réjoui de ce que la maison natale de sir Wilfrid Laurier soit sise en son comté.

M. P.-A. Séguin, député de l'Assomption-Montcalm aux communes, a parlé des vicissitudes et des joies de la vie politique, en même temps qu'il a loué les qualités de cœur et d'esprit de M. Walter Reid.

Le préfet du comté, M. Louis Lavallée, maire de Saint-Lin, a donné à la foule l'heureuse nouvelle que la maison natale de Laurier n'a nullement été atteinte par le récent ouragan.

L'assemblée était présidée avec tact par le Dr Victor Geoffroin, maire de l'Assomption.

Réception aux visiteurs

Dès leur arrivée à l'Assomption, les ministres et les députés de la région métropolitaine furent accueillis

MELI-MELO

CRITIQUE MAL VENUE

Il y a quelque temps le Journal, de Québec, organe conservateur qui pousse la partialité jusqu'à l'extrême, reprochait aux libéraux d'adresser leur littérature politique en se servant de la franchise postale dont jouissent les députés quand ils sont en session à Ottawa.

Cette plainte est aussi étonnante qu'hypocrite. Nous n'avons pas oublié qu'en 1930 les conservateurs ont monté nos campagnes du flot de leurs pamphlets électoraux en les expédiant d'Ottawa à la faveur de la franchise postale... même après la session parlementaire. Ces scrupuleux ont la mémoire courte. Mais il y a mieux ou pire, plutôt: cette année même, au moment où le Journal proteste contre ce mode d'envoi quand il s'agit de propagande libérale, les conservateurs adressent leurs articles politiques les plus sournois et les plus malsains à des milliers d'électeurs, grâce à la franchise postale dont disposent leurs partisans à Ottawa.

Toujours les mêmes, ces pharisiens de la politique canadienne!

LA SEMAINE D'EDUCATION DE TROIS-RIVIERES

Une Semaine d'Education se tient actuellement à Trois-Rivières. M. Edouard Montpetit y a prononcé l'un des principaux discours. Parlaient de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur, il en a fait ressortir les qualités et le mérite, puis il a ajouté que notre éducation doit sans cesse se perfectionner et, pour cela doit audier ses méthodes, sa discipline et ses moyens.

LES DELEGUES CANADIENS A LA CONFERENCE DE LONDRES

L'honorable M. Bennett, premier ministre, s'est embarqué à Montréal pour l'Angleterre où la conférence économique mondiale s'ouvrira le 12 juin. L'accompagnant, l'honorable M. Rhodes, ministre des finances, le Dr W.-C. Clark, sous-ministre des finances; R.-K. Finlayson, secrétaire en chef du premier ministre; N.-A. Robertson, du ministère des affaires extérieures; L.-D. Wilgress, du département des renseignements commerciaux du ministère du commerce.

M. LE CURE RAYMOND REMPLACE FEU LE SENATEUR BELCOURT

M. l'abbé Léon-Calixte Raymond curé de la paroisse Saint-Paul d'Aylmer, premier vice-président depuis plusieurs années, a été élu à la présidence intérimaire de l'Association Canadienne-française d'éducation d'Ontario. Il a été élu à une assemblée de la comité administratif de l'association.

Le choix du nouveau président a été unanime. La date du prochain congrès a été discutée mais laissée à la décision du comité exécutif.

L'abbé Raymond est né à Saint-Eugène de Prescott, le 11 avril 1871 d'Eugène Raymond marchand et d'Alexina Ranger. Il fit ses études à Ottawa, où il fut ordonné par Mgr Daham le 12 juin 1897. Il fut successivement vicaire à Masson, à Buckingham et à Saint-Eugène; curé à Luckville, à Bourget, à Saint-Eugène et à Aylmer.

La nomination de l'abbé Raymond comble la vacance créée il y a presque un an, par la mort de l'honorable sénateur N.-A. Belcourt.

LES COUPONS DE LA REGENT KNITTING

Les coupons de la Regent Knitting Mills, Ltd., sont payés depuis le 1er juin. Ces coupons sont dus depuis le 1er mars dernier.

Cette nouvelle a été accueillie avec plaisir par tous les obligataires, qui s'estiment heureux de voir leur compagnie en mesure de reprendre le service de ses intérêts. Cependant, à cause de l'échéance rapprochée du coupon dû le 1er septembre prochain, la compagnie avertit qu'elle se prévaudra de nouveau de la clause de

chez le maire, le Dr Victor Geoffroin, qui les accompagnait ensuite au collège, où le supérieur, M. l'abbé Anastase Forget, souhaita la bienvenue aux visiteurs devant les élèves réunis.

Le supérieur de l'institution présente l'honorable L.-A. Taschereau comme un exemple à ses élèves, et il insista tout particulièrement sur le rôle important que la famille du premier ministre a joué dans la province de Québec depuis nombre d'années.

A l'égard de M. Reid et des membres du cabinet provincial, M. l'abbé Forget eut aussi des expressions très élogieuses.

INSTRUCTION PUBLIQUE

LES COMMISSIONS SCOLAIRES

A la dernière réunion du comité catholique du Conseil de l'instruction publique, tenue à Québec le 10 mai dernier, a été soumis un premier rapport du sous-comité chargé d'étudier la décision arrêtée par les inspecteurs régionaux, le 22 décembre 1932, concernant le choix des commissaires d'écoles.

Nos lecteurs ne liront pas ce rapport sans intérêt:

Québec, le 2 mai 1933.

Votre sous-comité, composé de l'honorable Cyrille-F. Delage, surintendant, président, de Son Eminence le cardinal Villeneuve, de Mgr Gauthier, de Mgr Courchesne, de l'honorable Jules-Edouard Prevost, de M. Antonio Perrault, de M. Victor Doré, de M. Lionel Bergeron, secrétaire, s'est réuni les 10 et 29 avril 1933 et, après étude du sujet soumis, adopte à l'unanimité le rapport suivant:

1° A leur congrès tenu à Québec, le 22 décembre 1932, les inspecteurs régionaux proposèrent de modifier la composition actuelle des commissions scolaires, celles-ci devant être à l'avenir constituées: a) de trois membres élus par les contribuables; b) d'un membre nommé pour un terme de trois ans par l'Ordinaire du diocèse; c) d'un membre nommé pour trois ans par le Surintendant de l'Instruction publique;

2° Ce sous-comité croit qu'il ne serait pas pratique de mettre à exécution pareil projet et il émet l'opinion qu'il ne paraît pas opportun de modifier le système actuel concernant la composition des commissions scolaires;

3° Pour répondre aux vœux des inspecteurs régionaux désirant obtenir meilleure observation de la loi de 90 jours de l'acte de fiducie pour le paiement de ce coupon.

AU SUJET DES PRIX

— Le choix d'un prix à offrir, à l'occasion de la fin de l'année scolaire peut être simplifié, cette année, puisque nous avons l'avantage d'avoir en librairie depuis une quinzaine, une Anthologie des Poètes Canadiens. L'auteur, feu Jules Fournier, "consacra à la composition de cette œuvre le loisir des dernières années de sa vie. Elle rappellera, à la génération qui grandit, le souvenir d'une des plus fines intelligences et d'un des plus grands écrivains de notre Canada français ait connus", écrit Olivier Asselin, dans sa préface du volume.

A cette troisième édition, il a été ajoutée la biographie et quelques poèmes de dix écrivains contemporains qui n'avaient pas débuté, lors de la publication de l'édition précédente.

C'est une véritable œuvre de la poésie canadienne qui sera récréative et instructive à la jeunesse. Le choix des poèmes inclus dans cette anthologie a été judicieusement fait, par la pensée et intelligente gardienne de la mémoire de son mari, Mme Jules Fournier."

On peut se procurer, l'Anthologie des Poètes Canadiens, à Saint-Jérôme, au domicile de Mme C.-P. Lamarre, 344 ave du Palais, au coût de \$1.00 l'unité.

"LES ANNALES"

Reynaldo Hahn raconte... Et, sous la plume du célèbre musicien, revivent les plus grandes figures d'hier, celles d'Alphonse Daudet, de Mallarmé, de Goncourt, de France... De la malice, de l'esprit, un intérêt prodigieux. On lira ces vivantes pages dans les Annales du 2 juin. Un élément de premier ordre ajoute sa haute valeur à ce numéro: La conférence de Londres, par Philipp Snowden. Bien entendu, Vicki Baum et Pierre Benoît, ainsi que Pierre Rost, Gérard Bauër, Yvonne Sarcos collaborent à cet éblouissant numéro, aussi riche que substantiel. Partout: 2 francs.

PENSEES

Ne rougis pas de ta foi, vingt siècles en ont vécu, et tout ce que l'humanité produit de bon s'appuie sur elle.

René Bazin

L'amitié donne le droit de dire la vérité aux hommes, qui la disent si peu et l'entendent si rarement.

LES LILAS

Refléurissez, ô frais lilas, Dans la force de votre sève, Refleuisez dans les coeurs las Où la peine lente s'achève...

Embaumez les coins languoureux, Les chemins, les venelles claires, Où s'en vont les doux amoureux Pour jaser de leurs amours chères...

Mettez sur les vieux murs d'enclos Un peu de tendre poésie; Que de votre printemps éclos Ils fassent leur coquetterie...

De vos mystérieux parfums Faites l'âme des jeunes filles, Pour qu'après les bonheurs défunts L'oubli les trouve encore gentilles...

Et dans les beaux parcs enfoncés Sur la jouissance égoïste, Epandez vos souffles pâmés Pour que le passant soit moins triste...

Refléurissez, ô frais lilas, Au coin des murs, sous la fenêtre, Refleuisez dans les coeurs las Où la joie est longue à paraître...

Maurice LAHAYE

L'Instruction publique, des règlements du Comité catholique, et assurer une plus grande efficacité à l'école primaire, pour résoudre, en particulier, les difficultés d'ordre financier éprouvées depuis quelque temps par certaines commissions scolaires, ce sous-comité soumet la suggestion suivante qui, d'après lui, faciliterait une meilleure organisation pédagogique et le fonctionnement plus régulier de certains rouages scolaires;

4° En ces dernières années, l'on a créé dans les diverses provinces canadiennes des commissions spéciales pour contrôler les organismes chargés d'administrer la chose publique. En notre province, dans le domaine de l'enseignement primaire, un corps existe depuis nombre d'années, le Conseil de l'Instruction publique. Il suffirait d'accroître ses pouvoirs pour qu'il puisse remplir aux fins de l'Instruction publique le rôle assigné à certaines de ces commissions;

5° Aux termes de la loi de l'Instruction publique (chap. 133 des Statuts refondus de Québec, 1925), le Conseil de l'Instruction publique est revêtu de certains pouvoirs et devoirs; le Surintendant, chargé de la direction du département de l'Instruction publique, doit, dans l'exercice de ses attributions, se conformer aux instructions qui lui sont données par le Conseil de l'Instruction publique ou les comités catholiques rozaïni ou protestant, selon le cas;

6° Ce sous-comité émet l'avis qu'il faudrait modifier cette Loi de l'Instruction publique afin d'accorder au Conseil de l'Instruction publique et à chacun de ses comités des pouvoirs additionnels permettant au Conseil de l'Instruction publique ou à l'un ou l'autre de ses comités non seulement de se rendre compte de certaines lacunes d'ordre pédagogique ou d'ordre financier, mais surtout le pouvoir d'y mettre un terme par l'exécution de décisions appropriées;

7° L'article 43 du chap. 133, notamment, permet au Conseil de l'Instruction publique ainsi qu'à l'un ou l'autre des comités de faire enquête sur toutes questions concernant l'Instruction publique tombant sous leur contrôle respectif. Il conviendrait d'ajouter, en marge de cet article, le droit pour l'un ou l'autre des comités de rendre toute décision jugée opportune et le pouvoir de l'exécuter par l'entremise du Surintendant de l'Instruction publique;

8° Si ces vœux étaient acceptés, l'un ou l'autre des deux comités catholique et protestant pourrait constituer de certains de ses membres un sous-comité permanent chargé de faire enquête dès qu'une plainte serait faite au sujet de l'organisation pédagogique ou de l'organisation matérielle ou financière d'une commission scolaire. Le Comité catholique pourrait déléguer à ce sous-comité ses pouvoirs, le droit d'arrêter toute décision à ce sujet et celui de la faire exécuter. Cette procédure est déjà en partie prévue à l'article 44 du chapitre 133;

9° La loi de l'Instruction publique

NOUVELLES
D'AUTREFOIS

Nous lisons dans "L'Avenir du Nord", à pareille époque,

IL Y A 35 ANS

— Les lettres canadiennes viennent de faire une perte dans la personne de M. A. N. Montpetit, décédé à Montréal, le 3 juin. M. Montpetit était né à Beauharnois le 4 juillet 1840. Il s'est fait une réputation enviable comme avocat, comme journaliste et comme littérateur.

— Dimanche prochain, un magnifique concert aura lieu, au jardin La-belle, par la fanfare sous la direction du Dr Prévost. Plusieurs artistes étrangers y prendront part, entre autres MM. Edmond Hardy, Adolphe Tison, J. Pigeon, Louis Angevine.

— Mort accidentelle de Mme Adrien Clermont et de sa fillette, âgée de 7 ans. En jetant du pétrole pour alimenter le feu dans son poêle, la victime s'est horriblement brûlée, quand le bideau qu'elle tenait dans ses mains fit explosion. Une autre fillette, âgée de 10 ans, vola aussi au secours de sa mère et se brûla gravement les mains.

IL Y A 30 ANS

— Le monument Crémazie, sculpté

par l'artiste canadien, Philippe Hébert, sera dévoilé le 24 juin, au square Saint-Louis, à Montréal.

— En Colombie-Anglaise, Sir Henri Joly, de Lotbinière, a renvoyé le cabinet Prior. Le nouveau chef du cabinet est M. McBride, un libéral.

— Le feu a dévasté la région du Domaine, dans la paroisse de Saint-Canut. Les victimes de l'élément destructeur sont M. Prosper Deschambault qui a vu sa maison et ses granges entièrement détruites; ses pertes sont de \$3,500 à \$4,000. MM. Cléophas Labelle, Joseph Beauchamp, Pierre Plouffe et Prosper Labelle, qui ont perdu soit leurs maisons, granges ou écuries.

— Notre ville a été cernée par les feux de forêts, quand le feu a fait rage dans le bois en arrière du collège. Le frère Palasis et les échevins E. Matte et Henri Prévost ont déployés un grand zèle en cette occasion, se tenant constamment avec nos braves pompiers. Les élèves du collège ont aussi fait du travail effectif.

IL Y A 25 ANS

— La chambre d'Ottawa a adopté le bill concernant la cour de l'Échiquier et permettant de nommer un juge suppléant de cette cour en cas de maladie ou d'absence du juge titulaire. Le nombre des Commissaires des chemins de fer a été porté à six membres. L'honorable Rodolphe Lemieux, annonce aussi la réduction à un sou

du port des lettres dans les villes.

— Le poète Louis Fréchette est mort, à Montréal, d'une attaque d'apoplexie. Il demeurera dans l'histoire de notre pays l'une des nos gloires littéraires.

— M. J.-A. Lajeunesse, maire de Sainte-Adèle, a failli être victime d'un grave accident. Il était assis sur une charge traînée par un cheval fougueux, quand une des guides s'étant brisée, il perdit le contrôle du cheval et fut projeté avec la voiture dans un précipice.

IL Y A 20 ANS

— De grandes fêtes ont eu lieu à Québec à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire du sacre de Mgr Bégin.

— Le gouvernement Gouin a remporté un éclatant succès dans les comtés de Nicolet et de Dorchester, où avaient lieu des élections partielles. Les vainqueurs sont MM. Lucien Cannon et M. Arthur Trahan.

— Le Dr Coyteux Prévost et sa sœur Mlle Berthe Prévost, qui ont passé l'hiver et le printemps en Californie, sont de retour au Canada.

— M. J.-A. Beaulieu, avocat, que le gouvernement d'Ottawa, a nommé représentant officiel de la langue française à l'exposition universelle internationale de Gand en Belgique, est parti, cette semaine, à bord du Laurentien.

— Le 12 juin, l'épouse de M. Jules Edouard Prévost a donné le jour à une fille qui a reçu le prénom de Louise. Le Dr et Mme Gaston Smith, de l'Original, grands-parents de l'enfant, furent parrain et marraine.

IL Y A 15 ANS

— Un seul canadien-français est inscrit sur la liste des décorations conférées à l'occasion de la fête du Roi, c'est le lieutenant-colonel T.-L. Tremblay, qui est nommé compagnon de Saint-Michel et Saint-Georges.

— La révision de toutes les exemptions militaires des catégories B, C, D et E, sera faite cette semaine.

— D'après le recensement il y a, aux États-Unis, 17,416,303 catholiques. Avec les diverses possessions américaines le total des catholiques, sujets américains serait de 26,206,642.

— Cinq de nos jeunes concitoyens viennent de s'enrôler dans le C. O. T. C. Laval. Ce sont: MM. Paul Bastien, Jules Denis, Henri Francoeur, R. Richard et Jos. Grignon.

— Pamphile Lemay, poète et romancier canadien-français, est décédé en sa demeure de Saint-Jean-des-Chaillons, dans sa 82ème année. Il fut reçu avocat en 1865, mais ne pratiqua pas sa profession. En 1867, il fut nommé conservateur de la bibliothèque du parlement de Québec et se retira en 1892. Il était membre de la Société Royale du Canada. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages poétiques et littéraires.

IL Y A 10 ANS

— Le maire actuel, M. Legault, a convoqué en assemblée les contribuables pour les mettre au courant de nos affaires municipales. L'évaluation générale de la ville est de \$3,082,000; les biens imposables sont estimés à \$2,545,000; le pouvoir d'emprunt est de \$180,000.

— Un service d'autobus régulier

COURS D'ÉTÉ
POUR LES JEUNES
CHOMEURS

Un grand nombre de jeunes gens sont actuellement soumis à une période déprimante du fait qu'ils sont sans travail depuis longtemps. Afin d'offrir à quelques-uns d'entre eux un moyen d'employer utilement une partie de leur temps, la direction générale de l'Enseignement technique avec la permission de l'honorable L. A. Taschereau, organise à leur intention des conférences sur des sujets industriels variés. Ces conférences seront présentées de manière à être comprises facilement même par ceux qui n'ont pour tout bagage de formation générale qu'un cours primaire élémentaire. Des professeurs expérimentés et très compétents en seront chargés. Ces conférences seront divisées en trois groupes et elles seront données le matin et l'après-midi, dans le grand amphithéâtre de l'École Technique de Montréal, à partir du lundi 12 juin prochain. L'horaire exact sera publié dans quelques jours, mais, dès maintenant, l'on peut annoncer que les sujets traités seront l'électricité, en français, et la physique industrielle, en français et en anglais. Les leçons seront accompagnées de nombreuses démonstrations, projections lumineuses, etc., le but étant d'intéresser les jeunes gens et de leur apprendre certaines notions qui leur seront toujours utiles, quelle que soit leur occupation dans la vie. Nous aurons l'occasion de revenir sur cette question, mais il est à espérer qu'un grand nombre de nos jeunes sans-travail profiteront de l'initiative qui leur sera ainsi offerte. L'admission sera absolument gratuite, mais l'on devra se procurer une carte d'identification pour être admis aux séances.

L'A.C.J.C. et le Y.M.C.A. qui ont récemment terminé une enquête des plus intéressantes sur les conditions de nos jeunes sans-travail, aideront au recrutement des auditeurs et à la distribution de ces cartes d'admission. Ces conférences sont organisées à titre d'essai. Si nos jeunes gens se montrent intéressés, par une fréquentation suffisamment nombreuse, d'autres conférences suivront, et il est possible que de nouveaux centres, en plus de l'École Technique, soient établis dans les quartiers excentriques.

Monsieur Gabriel Rousseau, professeur à l'École Technique et attaché aux bureaux du directeur général de l'Enseignement technique, aura la

direction immédiate de ces cours. Monsieur Paul Dubuc, de l'A.C.J.C. et M. W. J. Holliday, du Y.M.C.A. ont bien voulu offrir leur collaboration afin d'assurer le succès de cette innovation.

SAINT-HIPPOLYTE

— M. et Mme Emile Forget recevaient, dimanche dernier, MM. et Mmes Jos. Lema, Wilfrid Forget, Oscar Forget, de Christville et Arthur Forget.

— Mlle Régina Coursol, de Saint-Hippolyte, est de passage à Saint-Jérôme chez sa tante, Mme Hervé Trudel.

SAINT-ADELE

— Mercredi dernier, 24 mai, eut lieu le mariage de M. Omer Derépentigny, cordonnier, à Saint-Faustin Station, avec Mlle Marguerite Desjardins. Le vin fut donné chez M. Antoine Derépentigny, père du marié.

L'heureux couple partit pour un voyage de noces dans la métropole. A leur retour, il y eut grande réception



Envoyons d'avant
Nos gens,
Envoyons d'avant
On va bientôt pouvoir
mouiller ça
Avec un p'tit "de Kuyper"
Quand on sera rendu au
Canada!

**GIN
de KUYPER**

\$1.00 la bouteille de 10 onces
Taxe incluse
Bouteille de 40 onces **\$3.50**
Taxe incluse
Bouteille de 26 onces **\$2.50**
Taxe incluse

Mixé et Embouteillé au Canada sous la Surveillance Directe de
John de Kuyper & Son, Distillateurs, Maison fondée en 1895.
Rotterdam, Hollande.

chez M. Sigefroid Desjardins, père de la mariée. Aux époux nous souhaitons beaucoup de bonheur.

— M. J.-A. Dupuis, inspecteur des Ecoles a maintenant terminé ses derniers examens ici.

"Ne t'en fais pas,
nous allons y voir"

Mme Hervieux était très ennuyée. Elle venait de briser ses lunettes, et la formule était restée chez l'opticien en ville.

"Cela signifie que je ne pourrai pas aller à la fête champêtre demain soir," disait-elle. "Que pourrais-je bien faire?"

"La situation n'est pas désespérée," lui répondit son mari en guise de consolation. "Je téléphone immédiatement à l'opticien et il t'en expédiera une paire par le courrier de demain."

Dans les cas d'urgence votre téléphone est prêt à vous aider. Le service de Longue Distance est facile à utiliser; il est clair, rapide et économique.

Pour 30 cents
vous pouvez téléphoner
à environ
100 milles

en appelant entre
postes après 8.30 p.m.
Voyez la liste des taux
aux premières pages
de l'Annuaire.



Le service de
Longue Distance
est remarquablement bon marché

L'été est à nos portes!



DÉJÀ on commence à jouir de la belle saison. Ce temps n'est-il pas propice aux déjeuners croquants?

Alors, servez des Flocons de Blé d'Inde Kellogg. La saveur rafraîchissante de ces flocons grillés et croustillants, fait revivre l'appétit. Riches en énergie et facilement digérés, ils vous seront salutaires.

Recommandés pour les enfants. Achetez le paquet rouge et vert chez votre épicière. Fabriqués par Kellogg, à London, Ontario.

Kellogg croustille

L'Affaire Girouard-Walton

Roman, par Céliver

No. 11
(Suite de la semaine dernière)

— Non ? Eh bien, je te sauverai malgré toi, malgré tout. Rien n'existe, sauf mon amour. Demain, je t'en donnerai la preuve.

— Que vas-tu faire ? Prends garde... Cette lettre est peut-être un faux...

Le shérif ouvrait de nouveau la grille. Helen mit un baiser sur la joue de Gaston, qui n'eut pas le temps de le lui rendre, et s'enfuit. Il y avait du trouble dans ses yeux, du chagrin frissonnant sur ses traits. Au milieu de l'escalier, elle pensa à sa compagne, et l'attendit.

— Bonsoir, gros tête, dit le shérif en tournant la clef.

— Monsieur Cyr, merci. Je n'oublierai jamais cela.

— Je trouvais ça énorme. Je l'ai fait pour toi, ça n'est rien, si je compare avec ta résistance. Tu dois être un héros. Bonsoir.

VI

Le juge Lefort poursuivait à ce moment la lecture du manuscrit.

En refermant la porte de sa chambre, il avait tout de suite, par simple réflexe, tourné l'essai du pêne, enlevé son gilet, levé le commutateur du pla-

fonnier, posé le regard sur le lit où se concentraient les deux tiers de la lumière. C'est là, sous les couvertures dessinait l'allongement des jambes, la saillie des genoux, qu'il attendait d'ordinaire le sommeil, en lisant, ou manipulant des dossiers, les soirs que les sessions de la cour le retenaient à Saint-Jérôme. La pensée que Walton pouvait lui téléphoner un appel, sur prit ses gestes familiers. Il se dirigea vers la table qui, sous l'éclairage très bas, paraissait suspendue de court aux quatre angles du large abat-jour vert. Les manches de chemise ruisselantes de clarté, la tête et une partie du buste s'estompant un peu dans le contre-jour, il reprenait sa lecture sans tarder, ayant hâte de savoir.

"Peut-être cette surabondance de détails me fut-elle, sans que je m'en souvinsse, rendue compte, dictée par le regret que j'ai, malgré tout, de vous écrire ce qui suit. Je m'adresse à vous maintenant comme à un confesseur."

Une semaine avant l'attentat contre M. Walton, je m'aperçus au bureau qu'on m'épiait. Je constatai un matin qu'on avait forcé le tiroir de mon pupitre. Pourquoi ? Je l'ignorais. Je ne me soupçonnai personne. Je décidai cependant de faire

un guet plus attentif.

Le lendemain, comme je traversais la salle des comptables, il me sembla que le caissier Dubassy me provoquait d'un sourire de défi, piqué de biais. Cela m'intrigua un peu, mais je continuai mon chemin.

Le même jour, dans l'après-midi, je rencontrai le surintendant Herbert Walton, dans le passage qui conduit de la filature à la salle d'expédition.

— N'oubliez pas de m'invoquer à vos noces, Girouard ! Vous vous mariez bientôt ?

— Avec qui ? Si vous tenez une agence matrimoniale, je serai peut-être votre client...

— Vous êtes aimable pour Mlle Walton ! Mais, dites donc, puisque vous avez peur de prononcer son nom, ne croyez-vous pas qu'il serait préférable de cesser vos assiduités auprès d'elle ?

— Vous voulez devenir le surintendant de mes affaires personnelles ? Merci. Je peux me passer de vos secours quelque temps encore...

— Girouard, ne vous emballez pas. Je vous rends un service. Je vous donne un conseil. Le patron connaît vos aventures. Comme il est furieux, je crains pour votre position.

— Et vous jouez le rôle de surintendant des relations de sa famille ? Ne prenez donc pas tant de peine. M. Walton me voit tous les jours. S'il n'est pas content de moi, il me le dira. En attendant son intervention, j'entends bien, en dehors du bureau, agir comme bon me semble.

Je tournai les talons, plus alarmé que je ne voulais le paraître. Je devinais, derrière le regard houleux du surintendant, les agitations sournoises de l'hypocrisie. Je pressentis des semées premières paroles que le malheur me prodigierait. Si M. Walton ignorait encore mes relations avec Helen, il ne tarderait pas à en être averti. Et comment ? Et par quel escobar ?

Je ne songeais pas que le danger de perdre mon gagne-pain me guettait, ni qu'on serait peut-être heureux de me prêter la bassesse du suborneur ou du chasseur de dot. Je ne pensais pas à moi, mais à Helen, à notre amour, à nos fréquentations clandestines, à la diffamation dont Mlle Walton serait la victime. L'automne, l'hiver et le printemps derniers avaient passé sans avertissement, sans rien qui prêtât à scandale. Nous nous étions vus plusieurs fois, dans la rue, à la palinodie, dans quelques soirées chez des amis communs; mais nos conversations semblaient tout à fait conformes à la routine des relations mondaines. Elle vint souvent rendre visite à ma sœur Jeannette; les convenances pouvaient bien souffrir encore avec impossibilité le caractère familial de ce truchement.

Au mois de juin, ces entrevues ne nous suffirent plus. Nous avions besoin d'être seuls. Nous nous donnâmes une fois rendez-vous dans le jardin Walton, d'un coin, cloisonné de lilas et parfumé de muguet, nous servit de boudoir. Dorénavant, tous les beaux soirs me ramenaient à la

rue Laviolette. Quand elle ne pouvait pas gagner le rendez-vous, Helen faisait de la lumière dans sa chambre. Sinon, j'attendais; j'amenageais les coussins, l'épaisse et mousseuse couverture en poil de chameau, qu'Helen avait transportés là, que nous enroulions d'une toile enroulée et dissimulés dans une trousse de saules. Helen surgissait soudain à travers la demi-obscurité, apportant la moire bleue de son regard, la caresse de sa voix, la chaleur de ses lèvres. Et nous passions ensemble la soirée, nous croyant observés par les seules étoiles.

Mais que penserait de cela le père d'Helen, averti par la malveillance cauteleuse d'Herbert Walton. La crainte de cette délation m'acablait, par intermittences, et je sentais alors de seconde en seconde, mon pouls battre moins vite. Puis l'image d'Helen, comme un trait fulgurant, traversait mon cerveau, et je décidais d'aborder sans retard M. Walton, de lui dire. Je n'en fis rien: cette démarche tardive eût éveillé ses soupçons et sa colère, s'il ignorait tout; elle nous aurait donné figure de coupables cherchant à se disculper, s'il savait tout.

Et pourtant, comme nos amours furent innocentes et naïves, dans la tendresse parfumée du petit coin de jardin ! L'obscurité habillait Helen en vision, je ne distinguais bientôt plus les spirales d'or de sa chevelure, ni les blancheurs pourtant presque phosphorescentes de son teint. Mais pen-

dant que nous causions tout bas, suspendu à ses lèvres, fermant parfois les yeux, je voyais toute la réalité de mon bonheur dans les nuances de sa voix blonde. Et d'autres fois, bien souvent, surtout les soirs de lune, nos paroles s'élevaient insensiblement, et nous restions muets, comme si nous avions écouté le bruissement des rayons du ciel sur le silence de soi. Non: notre présence, l'un et l'autre, nous suffisait. Derrière le latis du feuillage, c'est la seule tendresse de notre intimité qui abolissait les paroles, la crue des effluves de notre amour qui nous submergeait, l'inexplicable mûlécule de nos coeurs que nous tentions inconsciemment de saisir. Pour nous assurer parfois qu'ils chantaient à l'unisson, l'un murmurait un mot, et l'autre de l'autre apparaissait, exactement semblable à ce que nous souhaitions qu'elle fût. Notre bonheur enlaid de lilas, enjolé par la gaze de l'ombre et l'arôme des fleurs, comme il fut immatériel, à l'abri de l'effeuillage du désir, au-dessus même des préoccupations de l'homme humain !

Hélas ! le monde ne croit pas au désintéressement, à la pureté, sereine, à la candeur ! Aux yeux des hommes, nos amours enchevêtrées seraient condamnables, immorales, coupables ! (Et c'est qu'il a raison ! grogna le juge. Les bonnes gens condamnées à porter un masque de sainte-nitouche ne manqueraient pas une aussi belle chance de se venger !)

J'avertis cependant Helen de l'in-

trusion des tiers dans notre bonheur, de la dénonciation réelle ou éventuelle de nos amours, de l'averse qui nous menaçait. Nous décidâmes de ne rien changer à nos rendez-vous. Si M. Walton les ignorait, notre petit coin nous restait favorable; et Helen se chargeait de le prévenir un peu plus tard de la certitude de notre amour. Si on l'avait déjà averti, il voudrait sans doute vérifier par lui-même le caractère de notre intimité; et nous n'avions rien à y perdre.

Or, M. Walton savait. Trois jours plus tard, il me dit :

— Gaston (il m'appelait toujours ainsi depuis quelques mois) assez-vous là. J'ai à vous parler très sérieusement.

Il me regarda comme s'il eût voulu, de la dureté de ses yeux, me traverser de part en part; puis il articula avec une indicible froideur :

— Avez-vous déjà aimé ?

— Certainement, Monsieur.

— Ces derniers mois surtout ?

Je me rendais compte qu'il voulait jouer avec moi comme un chat avec une souris. Je répondis quand même, sans une seconde d'hésitation :

— Plus que jamais depuis cinq mois. Et croyez-vous convenable le choix que vous avez fait ?

— C'est plus qu'un choix... quelque chose de semblable à un arrêt du destin...

Je me sentais devenir gauche. Je ne trouvais pas mes mots, je ne pouvais plus m'exprimer. Il reprit :

(A suivre au prochain numéro)

UN PORTRAIT

L.-A. TASCHEREAU

"PREMIER" DE QUEBEC

M. Louis-Alexandre Taschereau est une preuve de la prédestination humaine. Il a reçu tous les dons et toutes les richesses de sa race. Ses aïeux viennent du pays châtelleraudais, région prospère et belle. Il est issu d'ancêtres, pionniers et soldats, dont les noms restent glorieusement attachés à l'histoire passée de la Nouvelle-France. Il appartient à une famille très illustre qui embellit la race canadienne-française depuis plus d'un siècle, dans les rangs les plus élevés et les dignités les plus enviables de la hiérarchie civile et ecclésiastique. Il est le neveu du premier cardinal canadien, appelé à continuer la lignée des Laval, des Saint-Vallier, des Ponthriand et des Plessis sur le siège archiepiscopal de Québec. Succession lourde de grandeurs et de responsabilités !

M. Taschereau jouira donc de ce privilège de n'avoir pas à édifier une réputation par laquelle il se sentira lui-même justement atteint. Mais, en fait, ne sera-ce pas sa préoccupation, son tourment tout intérieur et continu, que cette crainte de paraître moins digne d'un atavisme insigne, d'ailleurs, il éprouvera le constant et bienfaisant aiguillon durant toute sa carrière et dans sa montée vers la renommée et les honneurs ?

De plus, originaire de la ville de Québec, ville excellentement canadienne-française, il sera conduit par les circonstances à ne jamais s'éloigner de ce confort de l'âme française au Canada, à goûter les douceurs et le réconfort du foyer familial près des fortifications de la capitale française, démodées, usées, mais toujours guerrières, à quelques pas à peine de cette place à jamais mémorable, la petite rue Saint-Louis, où il vit le jour, et qui fut le théâtre poignant de la retraite du chevalier de Montcalm.

A distance, et par conséquent, peu familiarisé avec les conditions ethniques, politiques et économiques d'un pays habité par deux grandes nationalités séparées par l'origine, la vie, le langage, et possédant leur adminis-

tration propre, mais unies quand même par un pacte confédératif en un régime parlementaire central, l'étranger ignore tout ce qu'entraîne de responsabilités et de difficultés, le rôle de premier ministre de Québec. Mais ce sera déjà connaître une part importante des problèmes délicats de la province québécoise que de ne pas ignorer que pour vivre, édifier et prospérer, celle-ci doit lutter et réagir constamment contre le torisme à outrance des vieilles provinces anglo-canadiennes et le péril permanent du radicalisme de l'Ouest.

M. Taschereau a compris la grandeur de son rôle.

Sa politique est saine et sage, libérale dans la doctrine, conservatrice par le respect des traditions, de la morale, de la religion et de l'éducation.

Toujours sur la brèche, il s'est fait l'intrépide défenseur des droits constitutionnels de sa province. Ce que l'on a convenu d'appeler la "diétature" du gouvernement central et ses manœuvres pour s'attribuer les prérogatives provinciales ou violenter le statut de la Confédération, rencontre en M. Taschereau une hostilité continue et invincible.

Son nom reste intimement lié au projet si ardemment discuté de la canalisation du fleuve Saint-Laurent par les Canadiens et les Américains. Pour combattre cette entreprise internationale il a suffi à M. Taschereau de juger qu'elle nuirait indiscutablement aux intérêts vitaux de la province de Québec. Sa conduite, sur ce point, n'est que la suite logique de son action antérieure. Ainsi, en 1923, il revendiqua avec une ardeur non moins éclatante les droits provinciaux. Des amis libéraux, pourtant, gouvernaient à Ottawa. Mais le sentiment et les attaches loyales de parti n'avaient pu affaiblir le sens du devoir. Les amitiés politiques furent sacrifiées impitoyablement. Ainsi est-il. Il n'y a en lui ni masque ni faux fuyant. Franche et lucide, sa pensée s'exprime sans détour. Il vent des situations claires.

Mais s'il détient sa puissance de la confiance populaire que son autorité et ses titres de chef et de premier citoyen de sa race lui confèrent, il puise aussi son prestige personnel et son influence sans cesse grandissante dans

un passé de total dévouement à la collectivité. Les tentatives commises contre les droits de la province française de Québec, les exigences imprudentes d'administrations provinciales déficientes, les industries exploiteuses, les entreprises extravagantes, les tentatives extrémistes viennent s'arrêter devant sa parole et son attitude fermes et fières. Les Canadiens, à quelque parti qu'ils appartiennent, reconnaissent ses qualités d'homme d'Etat, son idéal et son bon sens, et l'influence stabilisatrice qu'il exerce.

Le "Premier" Taschereau dirige Québec depuis douze ans. Il s'est révélé non seulement politicien consciencieux et intègre, mais encore législateur actif et administrateur habile; il a conduit sa province à un degré étonnant de prospérité et de richesse sociales, intellectuelles et matérielles.

Cet homme qui aurait pu, s'il l'eût voulu, couler une vie facile et large dans un milieu social particulièrement élevé et dans une profession qu'il enrichissait lui-même par ses vertus, a voulu "approcher" le peuple. Il aime avec prédilection les ouvriers et les cultivateurs. Il s'est penché sur eux comme un véritable père. Il a pour eux imposé son nom à des créations admirables.

L'une des premières législations ouvrières de la province de Québec est sortie de sa pensée. Il était, alors, ministre des Travaux Publics. Et c'est pendant les dix années qu'il remplit cette charge importante que la population remarqua ce jeune ministre, héritier d'un beau nom. La loi des "Accidents du Travail" était née. Essai heureux qui devait préparer, dans l'expérience des ans, la perfection de la loi actuelle, modèle de prudence.

C'est, à la tribune populaire, un orateur abondant, spirituel et convaincu, parlant sans recherche de style et, cependant, avec une saveur et un pittoresque charmant allant droit au but par une augmentation solide et charpentée qui rappelle le brillant juriste qu'il est à la Législature. Les foules enthousiastes accourent toujours nombreuses pour l'entendre; car on le sait le héros de mainte bataille. Que d'adversaires redoutables ou réputés tels ont dû s'incliner devant ses tactiques habiles, ses charges

EN MARGE
D'UN DISCOURS

M. Godbout, est arrivé au ministère de l'Agriculture, avec une réputation déjà bien établie. Partout on disait que ce jeune homme, d'une belle tenue, avait été nommé ministre de l'Agriculture. On ne s'est pas trompé.

Ces jours derniers M. Godbout prononçait un discours à Montréal. Il est assez rare, dans le milieu où ce discours a été prononcé, qu'on s'éloigne beaucoup de la partisanerie politique. Ce n'est naturellement pas un reproche que nous faisons ici. Il s'agit d'un club libéral et on a bien le droit de parler en partisan. Le ministre de l'Agriculture a toutefois des idées plus hautes et plus nettes du rôle qu'il a à remplir. Excellent libéral, dit-on, cela ne l'empêche pas d'être homme d'action et de sortir des sentiers battus pour s'élever dans des sphères plus hautes.

Le discours prononcé samedi dernier au Club de Réforme constituait tout un programme. La situation du fermier, disait M. Godbout, n'est pas très brillante depuis quelques années et ce qui n'est naturellement pas à son avantage mais ce qui n'est pas non plus à l'avantage de la communauté tout entière. D'aucuns sont portés à croire que le cultivateur est seul responsable de cet état de choses, ce qui n'est pas le cas, selon M. Godbout, et

brillantes, ses apostrophes ironiques et éinglantes ! C'est un merveilleux joueur, doué d'une connaissance singulière de l'histoire politique de sa province, des hommes et des choses. Sa dernière campagne électorale fut un triomphe, alors que partout ailleurs, dans le monde, les chefs de gouvernements allaient à leur perte, vaincus d'avance par les événements.

Dans la vie privée, il est toute simplicité et bienveillance. La main nerveuse, chaude et largement ouverte, il accueille tous les visiteurs avec une gaieté et une bonhomie que les traces et les responsabilités n'ont pas réussi à lui enlever. Et d'une galanterie qui charmera la petite ouvrière inconnue comme la grande dame: c'est assurément un "Premier de race française".

M. Taschereau a soixante-cinq ans: il est toujours jeune. Sa haute silhouette, sa taille droite et mince, sa tête altière, tout en lui évoque l'image du chéne que le temps ni les orages n'ont pu ébranler ni vieillir.

Les circonstances ne l'ont pas aidé. C'est par ses vertus de évisme et de probité, par ses capacités de gouvernement qu'il a contraint ses compatriotes à le rechercher, puis à le retenir. Maintenant, il attire sur lui et sur sa patrie les regards des étrangers. La France et la Belgique lui ont décerné les honneurs les plus significatifs. Il a mérité de sa province et de sa race.

(Le Mois, Paris)

il fait toucher du doigt les devoirs du citoyen envers le paysan.

Le grand mal ce fut l'individualisme chez le cultivateur. Ce défaut lui a fait grand tort dans le passé. Mais ici encore on peut se demander si cet individualisme n'est pas le grand mal dans les villes aussi bien que dans les campagnes. Le jour où nos cultivateurs, et les autres, se seront guéris de ce mal nous aurons déjà presque touché la solution de nos différents problèmes.

Mais M. Godbout s'adressait à des citoyens et il n'a pas manqué de faire remarquer ce que nous devons aux cultivateurs de notre province.

"Nous achetons sans raison, dit-il, des produits de l'étranger. Et même, nous les achetons quelquefois de préférence, sans motif valable. Il n'y a probablement pas mauvaise volonté, mais oubli, mais légèreté. Raléchissons à l'importance de l'achat chez nous, songeons que le cultivateur a en nous son appui, de même que nous, citoyens, sommes solidaires de lui. Les ouvriers chômeront, les industries seront dans la misère aussi longtemps que le cultivateur ne recevra pas l'aide à laquelle il a droit. Notre prospérité collective et individuelle dépend de la situation du cultivateur. Il ne sera jamais acheteur si nous ne lui procurons pas les moyens d'acheter. Et notons qu'il ne demande pas de faveur. Tout ce que veut le cultivateur, c'est qu'à qualité égale, à prix égaux, nous lui donnions chances égales. Il ne demande pas la préférence; il réclame simplement justice et humanité.

Et, avec son sens pratique, avec son courage, avec son gros bon sens, le cultivateur saura se soumettre aux exigences du consommateur. Il l'a fait pour certains produits sur les marchés étrangers.

Ce discours est une leçon pour les citoyens qui, comme M. Godbout le faisait remarquer, ne travaillent pas assez en coopération avec les fermiers. Le jour où on aura compris qu'il y va de l'intérêt de tous, nous aurons déjà amélioré beaucoup l'état de choses actuel.

(Information)



**La Santé
fait la
moitié
du succès**

RARES sont ceux qui réussissent sans vitalité et sans énergie. Combien sont arrêtés par une affection commune: la constipation. Elle rend indolent et cause souvent des maux de tête et l'insomnie. Son influence est pernicieuse sur l'aptitude au travail.

Remédiez à la constipation en mangeant une saveuruse délice. Les éprouves de laboratoire démontrent que le Son ALL-BRAN Kellogg fournit les "matières inassimilables" qui stimulent l'intestin et les vitamines B qui le tonifient.

Les "matières inassimilables" du Son ALL-BRAN ressemblent à celles de la laitue. Dans l'organisme, elles se forment en masse molle, qui dégage doucement les déchets de l'intestin. Combien cela est plus efficace que de prendre des pilules et des drogues si souvent nuisibles.

Deux cuillerées à soupe par jour corrigent la plupart des cas de constipation. Si ce traitement ne vous soulage pas, consultez votre médecin.

Le Son ALL-BRAN fournit aussi du fer au sang. Dans toutes les épiceries. En paquet rouge et vert. Fabriqué par Kellogg, à London, Ontario.

VOUS CONSERVEZ DISPOS

VAL-MORIN

— La semaine dernière, ont eu lieu dans notre église, les funérailles de M. Rodrigue Valiquette, décédé à l'âge de 65 ans, après une longue maladie.

Il laisse dans le deuil son épouse (née Olivia Légaré), un frère, M. Eugène Valiquette, une sœur, Mme Godfroi Massie; dix enfants dont cinq garçons, Médéric, Honoré, Emilien, Omer et Rolland; cinq filles, Mme E. Dion, de Val-David, Mlles Hermine, Léiane, Thérèse et Rolande.

Le service fut échanté par M. l'abbé E. Thérien, curé de la paroisse. Les porteurs étaient MM. Taneré de Legault, Donat Beauvais, Godfroi Massie, Hector Vanier, Rodrigue Parent, Antonio Destroches. Nos sympathies à la famille éprouvée.

Il y a plusieurs précautions à prendre dans les différentes opérations précédant ou accompagnant les expéditions. Bien charger, pas trop mais suffisamment; bien séparer les différentes classes d'animaux au moyen de partitions solides; faire une bonne litière; ne pas alimenter avant de charger; éviter les coups, ne pas fatiguer les animaux.

Le thé vert a une fine saveur fort appréciée. Pour obtenir le maximum de satisfaction achetez les paquets cachetés de

**THÉ VERT
"SALADA"**

"FRAIS DES PLANTATIONS"

Installation et Réparations électriques de toutes sortes, telles que Radios, Fers, etc.

H. E. ROCHON
TEL. 315-317, RUE ST-GEORGES
SAINT-JEROME

Glacières électriques pour Hôtels, Restaurants, Bouchers, Collèges et Couvents.

Demandez-nous des prix

S'AGIT-IL DE VOS YEUX



Carrière & Sénécal Limitée
OPTOMETRISTES-OPTICIENS A L'HOTEL-DIEU

271, Ste-Catherine Est - Tél. LAn. 7070 - Montréal

PHARMACIE

OSCAR LANDRY

GRAINES DE SEMENCE

CHOU, Marché de Copenhague, ... 4 oz. 0.65, la livre, \$2.25
CHOU, Early Winnigstadt, ... 4 oz. 0.45, la livre, \$1.50
Carotte, Nantaise ou Chantenay, ... 4 oz. 0.35, la livre, \$1.10
BLE D'INDE, Bantam doré, ... 10 livres, \$1.70, la livre, 0.20
OIGNONS, Gros rouge Wethersfield, ... 4 oz. 0.60, la livre, \$1.75
RADIS, Saxa ou bout-blanc 4 oz. 0.25, la livre, 0.75
RADIS, Géant çramois, ... 4 oz. 0.20, la livre, 0.65
Betteraves fourragères, Mammoth, . . . 5 livres, \$1.75, la livre, 0.40
CHOU DE SIAM, Jumbo, ... 5 livres, \$2.00, la livre 0.45

Pharmacie Oscar Landry

La mieux assortie du district

Tél. 490 Voisin du Marché Tél. 461

341, rue Saint-Georges, Saint-Jérôme

**LE PNEU qui
A APPRIS L'ECONOMIE
à des MILLIERS!**

OBTENEZ le plus possible pour votre argent — achetez le Firestone, le pneu qui vous donne de 25 à 40 % de plus longue durée, sans autres frais — mileage supplémentaire — et ce n'est que dans le Firestone que vous pouvez obtenir toutes ces caractéristiques :

- 1 Deux plis cordés supplémentaires sous la semelle rendent le pneu sûr à n'importe quelle vitesse.
- 2 Le Pneu cordé imbibé de caoutchouc avec 58% de plus longue durée flexible.
- 3 Construction équilibrée qui retient le pneu sur la route aux plus grandes vitesses;
- 4 Semelle silencieuse et sûre, faite plus large, plus profonde et donnant 25% plus de durée anti-dérapante.
- 5 Etonnante nouvelle garantie qui vous protège contre les éclatements, les coupures, les contusions et autres dangers de la route, excepté les crevaisons pendant douze mois.

Remplacez les pneus usés. Voyez dès aujourd'hui le plus proche marchand Firestone.



**PNEUS High Speed
Firestone**

T'A'PAS ?



Prenez un groupe de gais lurons —



et quelques douzaines de BLACK HORSE —



Dites simplement —

"Bière

BLACK

HORSE
Dawes, S.V.P."

AU PAYS DES HOMMES LIBRES

Nous n'avons cessé de prêcher que les grosses corporations de la finance, du commerce ou de l'industrie sont un danger par elles-mêmes, indépendamment de la bonne volonté ou des meilleures intentions de ceux qui en sont les animateurs. Si l'on ajoute qu'elles peuvent facilement devenir, aux mains de gens qui n'ont ni trop de principes ni trop de scrupules, un instrument d'abus, d'accaparement ou, en tout cas, d'influences plus ou moins désirables, l'on concevra que notre thèse n'en est pas affaiblie. Au contraire.

A cause de l'exposé des faits qu'il révèle, comme à cause aussi de la probante nomenclature des noms qu'il met en relief, un article de M. Edmond Turcotte (Canada du 29 mai) nous paraît à signaler. Comme il étaye puissamment nos assertions antérieures, nous le reproduisons en entier.

P. A.

Le 28 janvier 1929, la banque J. P. Morgan s'engageait à financer l'Alleghany Corporation, un holding ferroviaire des frères Van Ewering, grands exploitants de chemins de fer. L'Alleghany Corporation émettait le 1er février 3,500,000 actions ordinaires, et la banque achèterait argent comptant, le 15, 1,250,000 de ces actions, à \$20 chacune, soit au total \$25,000,000.

La maison Morgan garda pour elle 175,100 actions et en passa 500,000, au prix coïncidant, à la Guaranty Company, de New-York. Restaient 574,900 actions, que M. Morgan et ses associés offrirent généreusement à leurs amis au prix de l'émission. A noter que pendant les quinze jours qui précéderont la mise en vente publique, les actions de l'Alleghany Corporation cotaient en Bourse, par anticipation ("when issued"), entre \$31 et \$35, qu'elles passèrent à \$36 et \$37 dès les premiers jours du trafic libre.

Parmi les amis privilégiés de la maison Morgan qui eurent l'avantage d'acheter privément à \$20 des actions qui cotaient entre \$31 et \$37, on remarque:

John J. Raskob, à ce moment-là président du Comité exécutif du parti démocrate; 2,000 actions.

Joseph Nutt, à ce moment-là trésorier du Parti républicain; 3,000 actions.

C. N. Bliss, ancien trésorier du comité de campagne républicain; 1,000 actions.

Charles D. Hilles, ancien président du Comité exécutif du parti républicain; 1,000 actions.

Charles Francis Adams, qui venait d'accepter le portefeuille de la Marine dans le cabinet Hoover; 1,000 actions.

Newton D. Baker, secrétaire de la Guerre sous Wilson, personnage de calibre présidentiel du parti démocrate; 2,000 actions.

H. Edmund Machold, pendant de

longues années speaker de l'Assemblée législative du New-York et président du Comité exécutif du parti républicain new-yorkais; 2,000 actions.

Silas H. Strawn, jusqu'à récemment président de la Chambre de commerce nationale, laquelle a protesté il y a quelques jours, devant une commission du Congrès, contre certains projets de réforme intéressant l'émission des valeurs; 1,000 actions.

William H. Woodin, homme d'affaires républicain devenu secrétaire du Trésor dans le cabinet démocrate du président Roosevelt; 1,000 actions.

Mrs. S. Parker Gilbert, dont l'époux était à ce moment-là agent-général des réparations en Allemagne; 500 actions.

Owen J. Roberts, juge de la Cour suprême des Etats-Unis; 100 actions.

William Gibbs McAdoo, secrétaire du Trésor sous Wilson, puissant chef de clan du parti démocrate, aujourd'hui sénateur de la Californie et membre de la Commission bancaire du Sénat où se déroule l'enquête actuelle sur les banques américaines; 500 actions.

A l'été 1929, la banque Morgan finança de même manière que l'Alleghany Corporation un cartel de produits alimentaires, appelé Standard Brands, Inc., et parmi les acheteurs privilégiés d'actions à \$32 qui coïncidaient plus de \$40 sur le marché, on trouve, outre la plupart des personnalités ci-dessus: Calvin Coolidge, 3,000 actions; Norman H. Davis, envoyé extraordinaire du président Hoover en Europe avant d'être l'ambassadeur de M. Roosevelt; 500 actions; Bernard M. Baruch, conseiller financier du président Wilson et l'un des personnages les plus écoutés du parti démocrate; 4,000 actions.

Un membre de la Commission bancaire du Sénat, M. Couzens, ancien associé d'Henry Ford et extrêmement riche, — son énorme fortune personnelle lui permet d'être très indépendant: il est le seul membre de la Commission qui ne paraisse pas ébloui par l'or des surhommes de Wall Street, — a demandé à un des banquiers de la maison Morgan, M. George Whitney, si la banque n'avait pas attendu de ses favoris des services en retour de sa générosité à leur offrir l'occasion de faire des milliers de dollars de bénéfice du jour au lendemain.

— "Non, vraiment", répondit M. Whitney.

— "Jamais de ma vie je n'ai vu autant d'altruisme", commenta le sénateur Couzens.

Quelques instants après cet incident, l'avocat enquêteur de la Commission, M. Ferdinand Pecora, produisit une lettre où M. Raskob, président du Comité exécutif du parti démocrate, remerciait chaleureusement M. Whitney de l'occasion qu'il lui offrait, et qu'il s'empressait d'accepter, de plaquer aussi avantageusement \$40,000 (une trentaine de milliers de dollars de bénéfices en un tournemain), et disait espérer que l'avenir lui réserve des occasions de

montrer sa gratitude ("to reciprocate").

Pendant l'interrogatoire des témoins où il faisait ressortir les attaques politiques de plusieurs des clients privilégiés de la banque Morgan, M. Pecora fit une allusion qui n'échappa pas aux esprits observateurs. Il demanda si à l'époque où J. P. Morgan & Co. entreprenait de financer le holding ferroviaire Alleghany Corporation, l'Interstate Commerce Commission, un rouage du gouvernement fédéral, n'étudiait pas le projet de fusion des chemins de fer des Etats-Unis en quatre ou cinq réseaux.

Ainsi va le monde des oligarques en pays démocratique! Et le plaisant de l'affaire, c'est que les Américains ingénus se fissent sérieusement des hommes libres.

Edmond TURCOTTE
(Le Canada)

CONSEILS DU MEDECIN

LES DEFAUTS PHYSIQUES

Partout où se fait l'examen des enfants des écoles on trouve une proportion assez élevée d'entre eux qui souffrent de ce qu'on appelle défauts physiques. Les défauts physiques comprennent tous les états qui nuisent au développement physique normal de l'enfant. Il en est qui paraissent n'avoir que peu d'effet immédiat sur l'enfant, mais ils peuvent nuire au point de devenir la cause de maladies qui se développeront plus tard et qui pourraient entraîner une mort prématurée. Il y a aussi des défauts physiques qui retardent le développement mental normal.

Les parents qui ont des enfants qui ont déjà fréquenté l'école pour la première fois feront bien de les faire examiner par leur médecin de famille. Si votre enfant est trouvé porteur d'amygdales malades, ou de végétations adénoïdes ou de mauvaises dents, si sa vision, son ouïe ou sa respiration sont défectueuses, votre médecin vous dira quel traitement il faut instituer, et alors il vous apprendra de ne pas manquer de suivre ses conseils.

Les parents dont les enfants ont déjà fréquenté la classe ont avantage à suivre les avis donnés par les médecins des écoles quand ils leur recommandent de consulter leur médecin de famille au sujet de leur enfant. C'est pendant les vacances qu'il faut le faire, avant l'ouverture des classes. Prenez l'avis de votre médecin.

Plusieurs parents peuvent penser que ces défauts n'ont pas grande importance et peuvent être négligés, mais qu'ils sachent bien que les défauts physiques sont une entrave pour la vie. Un petit garçon qui ne peut pas respirer facilement par le nez le fera en tenant la bouche ouverte; cette respiration défectueuse nuit au développement mental, donne à l'enfant un air hébété, l'empêche de bien

jouer et de bien travailler à l'école de même qu'après son stage scolaire.

Une petite fille qui souffre de végétations adénoïdes fréquente la classe avec des absences répétées dues au mal de gorge. Si elle prend la scarlatine, la rougeole ou la diphtérie, la maladie peut devenir plus grave et développer plus facilement des complications, particulièrement du côté de l'oreille. Mais ce qui est encore pire c'est que lorsqu'elle est devenue plus âgée, elle présente une lésion valvulaire du cœur qui en fait une invalide, et c'est alors qu'elle apprend que cette maladie est due à une infection qui provient de ses amygdales malades qu'elle a négligées.

Le premier pas à faire vers l'état des défauts physiques. Puis le bon de santé consiste dans la correction air, le sommeil et une bonne alimentation la maintiendront. On est porté à retarder le traitement des défauts physiques parce que ce traitement ne paraît pas urgent. Personne ne sait que ce retard peut causer des maladies plus tard. Que les parents soient justes envers les enfants qui dépendent d'eux. Qu'ils recherchent les conseils de leur médecin et qu'ils les suivent!

BIBLIOGRAPHIE

LA VIE AVENTUREUSE
D'ARTHUR BUIES",
par Raymond Douville

La figure d'Arthur Buiès, l'écrivain le plus représentatif de la génération de 1880, est évoquée de façon saisissante dans le livre que lui consacre M. Raymond Douville, sous le titre "La Vie Aventureuse d'Arthur Buiès", récemment publié aux Editions Albert Lévêques.

Orphelin dès sa naissance, Buiès connaît tous les ennuis d'une jeunesse isolée. A vingt ans, il part pour la France, où il étudie deux ans, dans un lycée, puis il se rend en Italie, où il entre au service du fameux Garibaldi. Imbu des idées révolutionnaires qui triomphaient en France à cette époque, il revient au Canada et se lance dans le journalisme d'avant-garde et fonde son célèbre journal "La Lanterne", que l'évêque ne tarde pas à dénoncer et à proscrire. Buiès entre ensuite au service des journaux de l'époque, et gagne la popularité par ses spirituelles chroniques qui sont restées des modèles du genre. Mais, aventurier par tempérament, il se lasse de ces succès et part pour la Californie. Revenu au Canada après des mois de misère et de privations, il rencontre le curé La Belle et le seconde dans sa grande œuvre de colonisation.

L'auteur fait revivre cette étrange personnalité en des pages pleines de mouvement et d'entrain, qui se lisent avec autant d'intérêt qu'un roman. Il a su dégager de ce héros les traits essentiels qui le distinguent et les jugements qu'il porte sur son œuvre sont ceux d'un critique consciencieux et juste. Par son style, par sa verve, par ses idées, Buiès restera le plus grand écrivain de son époque et ses œuvres, dont M. Douville donne la liste à la fin de son ouvrage, mériteraient d'être mieux connues.

"La vie aventureuse d'Arthur Buiès", qui fait partie de la nouvelle série "Figures Canadiennes" des Editions Albert Lévêques, est en vente au prix de \$1.00 l'unité chez l'éditeur, 1735 rue Saint-Denis, Montréal, et dans toutes les librairies bien assorties.

LA VERENDRYE,
DECOUVREUR CANADIEN",
par Robert Rumilly

Le plus téméraire de tous les héros canadiens des premiers temps de la colonie fut peut-être La Vérendrye, le découvreur trop oublié de l'Ouest et des Rocheuses. Ce aventurier trilluvien fut le premier blanc à fouler le sol de ce qui est aujourd'hui Winnipeg. Si l'on sait qu'il partit avec ses fils, un missionnaire, et une poignée de compagnons intrépides, à pied et en canots, de Québec, on imagine l'héroïsme qu'il lui fallut déployer et les privations qu'il endura. Ce héros, admirable à tous points de vue et dont l'épopée est si belle, revit dans le beau livre que M. Robert Rumilly vient de publier aux Editions Albert Lévêques, de Montréal.

Plusieurs ouvrages précédents de M. Rumilly ont connu, en France et au Canada, un immense succès. Il est l'auteur de "Littérature française moderne", d'une biographie de sir Wilfrid Laurier, que tout le monde a lue et aimée, d'un très beau livre sur "Sainte-Anne de Beauré". Son style d'une grande pureté, d'une lecture facile, est attrayant et plein de charme. Il rend l'histoire vivante et colorée, et fait ainsi de la lecture d'un

public très étendu. En outre, M. Rumilly est Français de naissance et Canadien d'adoption, et la suite de ses ouvrages, la continuité d'effort qu'elle représente, constituent un témoignage d'intelligente affection bien flatteur pour notre pays qui l'a inspiré.

La lecture de "La Vérendrye, découvreur canadien", est un excellent prélude aux fêtes prochaines du tricentenaire des Trois-Rivières. Ce livre inaugure d'une manière éclatante, aux Editions Albert Lévêques, une nouvelle série, placée sous le titre général "Figures canadiennes". Il est en vente au prix de \$1.00 l'unité, chez l'éditeur, et dans toutes les librairies bien assorties.

LES AMOURS
D'UN COMMUNISTE",
roman, par Henry Deyglun

M. Henry Deyglun, jeune premier de la troupe du théâtre Stella, vient que, son roman intitulé "Les Amours d'un Communiste", qui lui valut l'honneur de remporter le prix Lévêques de roman 1932.

Ce roman jette une note nouvelle dans notre littérature romanesque. C'est une œuvre gaie, empreinte d'un charme et d'un entrain bien caractéristique chez les conteurs français. L'intrigue est tout à fait originale, et l'action est conduite avec vigueur et naturel. Jean Dufresne, jeune mont-réalais, fréquente les milieux communistes de la métropole. Il se met à l'étude des idées révolutionnaires et devient en peu de temps un des chefs des sectes communistes au Canada. Il se donne corps et âme à son nouveau rôle. La beauté fascinante d'une jeune communiste russe et l'amour inconsolable d'une autre admiratrice, ne peuvent le détourner du but qu'il se propose d'atteindre. Ses nombreuses relations dans le monde politique lui permettent de devenir le secrétaire d'un ministre influent dans le gouvernement québécois. Sans abandonner ses idées, Jean accepte la fonction qui lui permettra d'étudier avec profit ce nouveau milieu. Après quelques mois, Jean rencontre Nicole, la ravissante jeune fille de son patron. Ils s'aiment. Mais la jeune russe vient un jour avertir le premier ministre qu'une importante assemblée de communistes doit avoir lieu sous peu. Et c'est ici surtout que se manifeste le talent de conteur de M. Deyglun. Il faut lire les pages qu'il consacre à décrire le "Camp des Républicains de Belœil", le désespoir du ministre apprenant l'arrestation de son

secrétaire et le dénouement de l'histoire de Nicole et Jean. Ces pages, très vivantes, réalistes et pittoresques, révèlent un auteur doué d'un réel talent à qui est réservé, nous n'en doutons pas, un brillant avenir littéraire.

Cet ouvrage de 200 pages est en vente, au prix de \$1.00 l'unité, chez l'éditeur, 1735 rue Saint-Denis, Montréal, et dans toutes les librairies bien assorties.

REVUE SUR LE "BASE-BALL"
EN FRANÇAIS

Les amateurs canadiens-français pourront enfin s'entretenir dans leur propre langue sur les activités dans le monde du "base-ball".

En effet, l'Association Provinciale Amateur de "Base-ball" vient de publier un guide intitulé le "Bottin Officiel de "Base-ball", et qui sera dorénavant éditée chaque printemps.

Ce bottin a un format 7" x 10" et comprend 85 pages. En plus d'une centaine de photographies, le lecteur peut se rendre compte des activités du "base-ball" dans les milieux amateurs dans la province de Québec, et professionnels aux Etats-Unis. La dernière section du livre comprend les règlements complets du "base-ball". C'est le seul du genre en français.

Tout amateur canadien-français doit se faire un devoir de s'en procurer un exemplaire aux endroits suivants: Omer De Serres, Limitée, 1406 Saint-Denis, Montréal. Jos. Choquette, 1439 avenue de l'Hôtel de Ville, Montréal. Granger Frères, 56 Notre-Dame Ouest, Montréal. Le coût de l'exemplaire est de 35c, par maille. (Communiqué)

Voici une excellente OPPORTUNITE

Pour hommes qui désirent améliorer leur situation et ambitieux de se faire un salaire de \$3.00 à \$10.00 par jour

EN VENDANT UN PRODUIT GARANTI DONNER SATISFACTION

Notre fameux CAOUTCHOUC CIMENT.

Nous avons d'autres produits avec des profits intéressants.

Ecrivez pour autres renseignements à

Vic-O-Products Co. Ltd

Rue des Forges

TROIS-RIVIERES



Donné gratis avec le THE ou CAFE

MIKADO

Chaque paquet de 1 lb. contient un des articles suivants en semi-porcelaine: 1 tasse et une soucoupe, 1 assiette à soupe, 1 assiette à déjeuner, 8 pouces. Meilleur que tout autre thé ou café du même prix.

GLOBE TEA CO.

Les Cuisines Attrayantes...

requièrent aussi des poêles attrayants. Conservez au votre tout son éclat à l'aide de la SULTANA. Elle est noire—elle est brillante—c'est la meilleure!

MINE A POËLE

SULTANA

SULTANA LIMITED, MONTRÉAL

Jeunes garçons: une C.C.M. peut vous rapporter de l'agrément et de l'argent

TOUT jeune garçon qui ne possède pas une bicyclette se meurt d'envie d'en avoir une, à cause du plaisir qu'elle lui procurerait. Mais outre l'agrément, une bicyclette peut aussi rapporter de l'argent.

Nombreux sont les jeunes garçons qui ont récupéré le prix de leur bicyclette en quelques semaines en faisant la livraison des paquets. D'autres s'en servent pour livrer les journaux, parce que c'est plus facile et plus rapide que d'aller à pied. Pour aller à l'école la bicyclette est plus pratique et moins coûteuse que le tramway ou l'autobus. Des garçons un peu plus âgés, ayant fini d'aller à l'école, peuvent, avec une bicyclette, trouver à s'employer avantageusement comme messagers. La possession d'une bicyclette est un atout précieux pour tout jeune garçon désireux de se trouver un emploi.

Mais pour cela, il est bon d'avoir une bicyclette de roulement souple et facile, une bicyclette robuste qui n'exige pas de réparations à tout moment—c'est-à-dire une C.C.M. Une machine de qualité inférieure et souvent en mauvais ordre expose un garçon à perdre son emploi.

Bicyclettes C.C.M.

La Garantie de Service C.C.M. garantit la qualité de la bicyclette et le service qu'elle doit recevoir. Votre marchand vous montrera cette Garantie lorsque vous passerez voir les nouveaux Modèles C.C.M. 1933.

Demandez-lui le nouveau Catalogue C.C.M. ou faites-en venir une copie en écrivant à la

Canada Cycle & Motor Co., Limited, Weston, (Ontario), Montréal, Winnipeg et Vancouver.

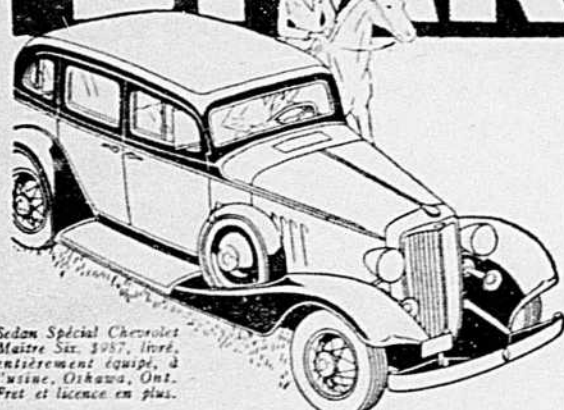
Crescent C.C.M.	\$29.75
Modèles C.C.M. pour garçons et filles	29.75
Routière Standard C.C.M.	35.00
Boy Scout C.C.M.	36.75
Motorbike Régulier C.C.M.	40.00

7 caractéristiques C.C.M.:

1. Pédalier Triplex C.C.M.
2. Frein à Roue Libre Amélioré C.C.M. ("Hercules").
3. Nickelage C.C.M. bon pour 20 ans.
4. Rayons en acier inoxydable C.C.M.
5. Email durable C.C.M.
6. Pneus Dunlop.
7. Garantie de Service C.C.M.

F-118

EPARGNEZ



QUAND vous admirerez la Ventilation Fisher Sans Courant d'Air, le style élégant et les autres caractéristiques ultra-modernes du Chevrolet—n'oubliez pas que cet auto vous épargne de l'argent, dès le jour que vous l'achetez—car c'est le moins cher de tous les autos six cylindres fermés! Il continue de vous faire épargner tant que vous le conduisez. Remplissez le réservoir à gazoline de votre Chevrolet et vous pourrez

le jour que vous l'achetez et chaque jour que vous conduisez..

parcourir des centaines de milles avant de le remplir de nouveau. Mettez cinq pintes d'huile dans le carter et il y a des chances que ces cinq pintes seront encore là quand vous aurez à changer votre huile. Quant aux frais d'entretien—le Chevrolet a la réputation la plus enviable de tout auto à bas prix en fait de performance de tout repos. Venez pour conduire un Chevrolet et juger par vous-même de ce que vous pouvez épargner.

F. A. Lorrain, Saint-Jérôme

GRENON AUTOMOBILE Beg'd,
Saint-Jovite et Sainte-Agathe
FERDINAND ROUX, STE-THERESE



"Le Guide de l'acheteur d'Automobile", que voici, raconte notre récente consultation des automobilistes canadiens et donne de précieux renseignements sur l'achat de votre prochain auto. Envoyez le coupon pour un exemplaire gratuit.

Customer Research Dept.
General Motors Products of Canada, Limited,
Oshawa, Ont.

Nom

Adresse

C-17DF

MAITRE CHEVROLET REGULIER SIX

CONSEIL MUNICIPAL

A l'assemblée régulière du Conseil municipal étaient présents: MM. les échevins Armand Filion, Dr Jos.-R. Brais, Dr R. Lapointe, Lucien Giraldeau et Jos. Bastien.

Vu l'absence du maire et du procureur, M. Lessard, M. l'échevin Giraldeau a été nommé président de l'assemblée.

Après lecture et acceptation des minutes de la dernière assemblée, on procéda aux rapports des commissions.

Le comité recommande l'achat de la débenture de la Ville de Dorval, à 5 1/2% mai 1934, au pair, afin de la placer au fonds d'amortissement de la Ville de Saint-Jérôme.

Une vacance de quinze jours est accordée aux employés de l'hôtel de ville, comme par les années passées. Ces vacances devront être prises à tour de rôle, afin de ne pas nuire à l'expédition des affaires de la Ville.

Le club de golf de Saint-Jérôme aura l'eau fournie aux mêmes conditions que les années précédentes.

Dans le but de remédier au chômage dans la Ville et aussi vu la nécessité de reconstruire certains ponts, le comité recommande que des instances soient faites auprès du gouvernement provincial à l'honorable J.-N. Francaeur, afin d'obtenir un octroi pour aider la ville dans la dite construction des ponts Vaillancourt, Vanier, Lapointe, Viau et Drouin. Le maire est délégué auprès du gouvernement provincial, afin d'obtenir cet octroi.

Afin de permettre le redressement de la rue Brière, et de planter des poteaux d'une manière permanente sur cette rue, le comité recommande qu'une demande soit adressée aux commissaires d'Écoles de la municipalité de la ville de Saint-Jérôme, de céder par contrat, pour la considération du paiement de \$1.00, une portion de terrain le long de la rue Brière, à partir du chemin de fer du Canadien National jusqu'à la propriété de M. Pierre Godard, sur le lot 433, laquelle lisière est de forme triangulaire mesurant 445 pieds de longueur et 21 pieds dans sa plus grande largeur, soit une superficie de 4,700 pieds.

Cette proposition est à l'étude par le bureau des membres de la Commission scolaire.

Les constables-pompier auront chacun une vacance de huit jours et les officiers du département Feu et Police prendront dix jours de congé, d'après un ordre du Conseil municipal.

La requête de M. J.-A. Legault, demandant la déduction de son compte des licences de commerce telles que celle d'opticien et celle de libraire, le comité recommande que la licence d'opticien soit déduite puisque M. Legault déclare ne plus pratiquer cette profession, mais il ne croit pas devoir déduire celle de libraire vu que dans le fonds de marchandises de M. Legault, il existe plusieurs lignes faisant partie de cette licence.

Afin d'obtenir un égoûttement efficace sur certaines parties des rues Giraldeau, Saint-Ignace et en front du No. 55 Ave Rolland, le comité recommande que l'ingénieur de la Ville soit chargé de faire construire quatre puisards de rues, rue Giraldeau, un puisard rue Saint-Ignace, et un puisard en front du No. 55 Ave Rolland, aux endroits qu'il jugera nécessaires et convenables pour permettre un parfait égoûttement de ces rues.

Le comité recommande qu'un comité spécial composé de MM. les échevins L. Giraldeau, Dr Jos.-R. Brais et Dr R. Lapointe, soit nommé avec pouvoir de rédiger un rapport com-

plet des amendements à apporter à la charte, afin de répondre aux besoins actuels d'administration.

Un autre comité spécial est formé de MM. les échevins Jos. Bastien, Dr Jos.-R. Brais et L. Giraldeau afin d'étudier la manière la plus avantageuse de distribuer le courant électrique dans la ville de Saint-Jérôme, quand la franchise accordée à la Gatineau Power Co. expirera en avril 1935.

D'après le rapport de l'ingénieur de la Ville, concernant le nivellement du terrain d'exposition, afin de permettre de jouer des parties de balles au camp, le comité se voit dans l'obligation de refuser la requête de M. Ulrie Poirier, à cause des frais assez élevés qui en résulteraient.

Le comité recommande qu'un cinq dollars en or soit offert à l'élève du Collège commercial qui aura remporté les meilleurs succès comme musicien de fanfare. Ce prix devra être donné à la distribution annuelle des prix. Ceci est fait dans le but de stimuler le travail musical des élèves, afin de recruter de bons musiciens pour augmenter le personnel de la fanfare de Saint-Jérôme.

Ayant étudié le projet de contrat préparé par l'ingénieur pour l'occupation par la Ville des poteaux de la Compagnie de téléphone Bell pour l'installation de son système d'alarme dans la Ville, le comité recommande que ce projet soit accepté et soumis à la compagnie pour obtenir son acceptation.

Les taxes de commerce étant strictement payables le 1er mai de chaque année en vertu des règlements de la Ville, et comme il reste une somme assez élevée encore impayée, le comité recommande que le trésorier soit chargé d'envoyer un avis à chacun afin de leur rappeler leur devoir envers la Ville. Le délai mentionné est le 15 juin courant.

Dans une lettre de M. J.-E. Bertie, administrateur de la fanfare, en date du 6 mai, celui-ci informe le conseil que la fanfare est actuellement endettée malgré les octrois déjà fournis par la Ville, et que la somme due devra lui être remise pour pouvoir l'aider à continuer son œuvre. M. Bertie demande aussi un nouvel octroi de \$250.00, afin de couvrir les dépenses durant la saison d'été, pour les concerts publics. En plus, il offre à la Ville des droits exclusifs sur la dite fanfare si elle consent à verser la somme due. La ville deviendrait ainsi propriétaire de tous les instruments, costumes, bibliothèque musicale, etc. le tout évalué à environ \$3,000.

Considérant que la Ville est appelée à débours des sommes assez considérables en subventions à la fanfare, sans toutefois en prendre possession ou acquérir aucun droit, et qu'une ville de l'importance de la nôtre se doit d'avoir un corps musical.

Considérant que cette fanfare, fondée en 1849 par feu le Dr Jules Prévost, a toujours rendu des services appréciables surtout les jours de fêtes et en maintes occasions; Que durant ses 84 années d'existence, elle a connu des périodes de succès éclatantes et qu'il faut qu'elle subsiste.

Et, finalement, comme l'offre actuelle est exceptionnellement avantageuse et mérite la plus attentive considération, le comité recommande que la Ville verse à la fanfare la somme de \$164.50 afin d'en devenir propriétaire.

En plus une somme de \$250.00 sera donnée au Comité de la fanfare, afin de permettre à ce corps de musique de donner douze concerts publics durant la saison.

Le notaire Albérie Sigonin est chargé de préparer le contrat de vente.

CENTENAIRE DE LA VILLE DE SAINT-JEROME

Le centième anniversaire de la fondation de Saint-Jérôme devant avoir lieu en 1934, le comité croit devoir commencer immédiatement l'organisation des fêtes qui devront avoir lieu à cette occasion.

Afin de s'occuper activement de cette organisation, un comité spécial a été formé de MM. les échevins J.-A. Lessard, Armand Filion et Jos. Bastien, avec pouvoir de s'adjoindre d'autres membres au besoin.

C. P.-L.

Le surplus de gras fond

Par un traitement qui produit de l'énergie

En plus des gens qui sont naturellement gras, il y a un lot de personnes qui accumulent dans leur système des livres de gras malsain, parce qu'elles n'ont pas l'énergie voulue pour s'efforcer de faire disparaître ce gras.

Ce n'est pas la paresse, le plus souvent — mais cela provient de l'indolence des organes internes — le foie, les intestins et le rein. Naturellement, les poisons et les acides insidieux qui abâtissent la vigueur, l'ambition et l'énergie, s'introduisent dans le sang — le système général est affaibli et le gras s'accumule.

Les Sels Kruschen sont, pour des milliers d'hommes et femmes gras, un moyen de maigrir, parfaitement sûr, bienfaisant et sans danger.

La "petite dose quotidienne" de Sels Kruschen maintient un bon fonctionnement des organes. Vous sentez revenir une vitalité et une vigueur rayonnantes, et, avant de le réaliser, vous éprouvez un besoin d'activité, au lieu de vous enliser — et tout naturellement le poids diminue — C'est la nature qui y voit.

TERREBONNE

Mme L.-A. Globensky, qui a passé l'hiver à Ottawa avec sa fille, Mme E.-B. Devlin, s'installera la semaine prochaine, en sa villa "Le Vieux Manoir" à Terrebonne où elle passera l'été.

Le 25 mai dernier, un groupe de parents et d'amis fêtaient le vingt-cinquième anniversaire de mariage de M. et Mme Arthur Desjardins.

Le 3 juin, est décédée Mme Louis-Henri Desjardins (Agéline Bastien) épouse en premières nocces de M. Wellie Millen, d'Ahuntsic. Les funérailles eurent lieu mardi de cette semaine. Nous en donnerons le compte-rendu la semaine prochaine.

Est aussi décédée le 3 juin, Mme Camille Chapleau, née Rosana Picard. Mme Chapleau était âgée de 60 ans.

Lundi le 29 mai, on portait au baptême Marie, Marguerite, Rollande, fille de M. et Mme Gaston Lauzon. Les parrain et marraine de l'enfant étaient M. Hornisdas Gascon et sa fille Bernadette.

Une grande séance sera donnée par les élèves du collège Saint-Louis, samedi le 10 juin. Au programme: 2 pièces intéressantes avec le concours de M. Hector Charland, le populaire vieux raconteur. La représentation aura lieu à la salle de l'Hôtel-de-Ville.

maux de tête?
Voyez-les!
Vous sentez-vous des lourdeurs fréquentes?
Il vous faut Eno!
tous les matins. CA 13-39F

PRENEZ ENO'S FRUIT SALT

SAINT-LIN

Les dégâts causés par le cyclone, mardi dernier, sont devenus un objet de curiosité à Saint-Lin. Beaucoup de gens sont venus de loin, de très loin même, pour voir les faits extraordinaires, comme ils disent. Dimanche surtout. "La presse y était à mourir". Il fallait un gardien au coin des rues principales pour régler la circulation des automobiles.

La marche des réparations bat son plein. Plusieurs traces des dégâts sont effacées. Dimanche après-midi, des ingénieurs ont condamné le clocher de l'église. Plusieurs pierres ont été tombées et il menace de s'abattre.

L'entrée de l'église est fermée pour quelques jours et nous avons accès seulement à la sacristie.

Le lanceur du club de Saint-Lin, J. Cutler, a remporté une autre victoire, dimanche dernier, sur le Saint-Jérôme.

La partie fut très mouvementée et le jeu serré des deux côtés.

Score: Saint-Jérôme, 15, Saint-Lin, 17.

Le Saint-Lin remercie le club visiteur et lui offre ses félicitations pour son bel esprit sportif. Il lui souhaite une nouvelle "bienvenue".

Notre club désirerait visiter tout club amateur dimanche 11 juin. Informations: H. Piché Tél. 35.

STE-SCHOLASTIQUE

M. Joseph Hubert, gérant de la Banque Provinciale du Canada, de Sainte-Scholastique, et Mme Hubert, (née Alma Vanier), font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé le 5 courant sous les prénoms de Joseph-Gérard-Luc-Gilles. Parrain et marraine: M. Gérard Fortier et Mme Lucie-Anne Vanier, de Sainte-Agathe-des-Monts, porteuse Mme Yolande Hubert.

L'ANNONCIATION

M. Donat Léger et M. Osear Robidoux sont allés assister à la séance de gymnastique de l'Académie Roussin. Mme Léger y rencontrait également son fils Florian, pensionnaire à l'Académie Roussin, et son cousin, Frère Samuel.

M. Osiar Chalifoux est à l'hôpital Sainte-Jeanne-d'Arc, Montréal, depuis plusieurs jours et nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Mmes Lucie Bastien et Almanza Dumoulin ont passé la fin de semaine à Montréal.

M. et Mme Roméo Gauvreau, de Montréal, et leurs enfants, sont venus visiter leurs parents du Nord.

Mme Marchand s'est rendue à Montréal pour assister à la collation des diplômes des gardes malades à Sainte-Jeanne-d'Arc et sa fille Mlle Rolande se trouvait du nombre.

Mlle Lucille Cartier passa plusieurs jours à Montréal, elle se rendit aussi à Ottawa chez sa tante, Mme Mignault.

M. et Mme Léon Raymond, de Maniwaki, passeront la fin de semaine dans leur famille.

MM. Georges Pelel, Côme Robidoux et Pierre Levasseur ont visité les laes en haut de l'Ascension, et sont revenus avec quantité de truites.

M. et Mme Danase Lauzon sont, en fin de semaine, à Saint-Jérôme, dans leur famille.

M. Louis-Philippe Saint-Pierre est chez sa mère en fin de semaine.

Mlle Lucie Gauvreau est de retour parmi nous après avoir passé

plusieurs jours à Montréal chez des parents.

Mlle Lévesque, de Montréal, passe une fin de semaine dans le Nord.

Mme Morel est venue rendre visite à sa mère, Mme Chalifoux, malade depuis longtemps.

Il n'y a pas de nécessité de souffrir du mal de dos

C'est ce que disent des milliers de gens qui ont employé les Pilules de Dodd.

Une dame de Québec a vu disparaître son mal de dos après avoir pris une boîte des Pilules de Dodd.

Hatley, Qué, juin 1933

"Je suis l'épouse d'un fermier et la mère de neuf enfants," écrit Mme M. B. Corey, bien connue dans cette localité. Avant la naissance de mon troisième enfant, je fus atteinte de mal de dos et l'on me conseilla d'essayer les Pilules de Dodd. Je n'avais pas fini la première boîte et déjà je me sentais mieux. Je les ai toujours employées depuis."

La santé dépend souvent de l'état des reins. S'ils sont maintenus en bon état, ils éliminent toutes les impuretés du sang. S'ils sont faibles et en désordre, les impuretés demeurent dans le sang et la maladie est un résultat certain.

Les Pilules de Dodd maintiennent les reins en bon état pour qu'ils accomplissent leur fonction de purifier le sang.

Les Pilules de Dodd démontrent leur valeur dans les plus sérieuses formes de maux de reins, telles que mal de dos, rhumatisme, troubles de la vessie et des voies urinaires.

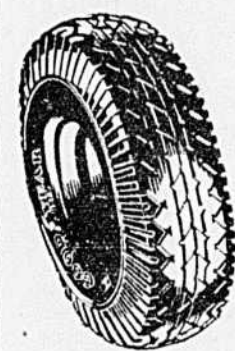
SAINT-HIPPOLYTE

Mlle Régina Coursol, de Saint-Hippolyte, était de passage à Saint-Jérôme chez sa tante, Mme H. Trudel.

Mlle Georgette Labelle, de Saint-Hippolyte, recevait, dernièrement, Mmes Georgette et Yolande Renaud, de Shawbridge, MM. Jean-Guy et Robert Renaud, Jacques Dagenais, du lac L'Assommoir.

Mlle Flore Renaud, de Montréal, était à Saint-Hippolyte, dimanche, chez Mme Jos. Dagenais.

Achetez-vous LE PLUS SUR? OU LE MEILLEUR MARCHÉ?



Vous pouvez acheter des pneus meilleur marché. Mais vous ne pouvez pas avoir la qualité à meilleur marché. Pathfinder, fait partout des records de milage. Un Good-year véritable — à un prix remarquablement bas.

Garantie de 12 mois contre tous défauts et hasards de la route.

GOOD YEAR

Grandeur \$9.00

4.75 x 19

Taxe en plus

Garage E. Giroux

Coin St-Georges et St-Sauveur SAINT-JEROME

MONT-LAURIER

Le 16 mai dernier, out eu lieu dans la cathédrale de Mont-Laurier, les funérailles de Mme Jos. Plamondon, née Yvonne Bouré, décédée à l'âge de 42 ans et 11 mois.

Elle laisse dans le deuil, son époux, deux fils, Maurice et Donat; deux frères, Osear et Joseph Bouré; 3 sœurs, Mme Tél. Savard (née Amara), Mme E. Tremblay (Marguerite), Mlle Anna Bouré; ses beaux-frères, Téléphore Savard, Egbert Tremblay, Georges Plamondon, Jacques Bédard, tous de Québec; ses cousins, MM. Joseph, Pierre et Rosario Déry, Gustave et Magello Rochette, de Loretteville.

Le service a été chanté par M. A.-P. Neveu, assisté de MM. les abbés D. Dumouchel et R. Brunelle, comme diacre et sous-diacre. Dans le chœur, assistaient S. E. Mgr Limoges, M. l'abbé Mercure, curé de Saint-Jovite. Aux autels latéraux des messes basses ont été dites par le supérieur du collège, M. l'abbé Jutras et par M. l'abbé Leclerc, professeur au collège.

Les porteurs étaient M. E. Vancheiteing, E. Charette, P.-E. Forget et N. Thomas. Portaient les rubans de la congrégation des Dames de Sainte-Anne: Mmes E. Charette, P.-E. Forget, H. Bélanger et J.-A. Morin.

Accompagnaient le cortège funéraire: le mari de la défunte, ses deux fils, Maurice et Donat, ses frères, MM. Osear, Joseph, de Québec, ses trois sœurs, Mmes Savard et Tremblay et Mlle Anna Bouré, de Québec, ses beaux-frères, MM. G. Tremblay, G. Plamondon, J. Bouré, J. Déry, P. et R. Déry, G. Rochette, M. Rochette, les religieuses et les élèves de l'École normale, les élèves de l'Académie,

UN SOU DU MILLE!

EXCURSIONS D'ALLER ET RETOUR EN WAGONS DE PREMIERE

A tous les endroits de L'OUEST CANADIEN

Départs:

Tous les jours, du 31 mai au 15 juin. Limite du retour: 30 jours.

USAGE FACULTATIF DU WAGON-LITS TOURISTE

Sur paiement d'un minime supplément en sus du prix de location ordinaire d'un lit.

Faculté d'arrêt à tous les endroits à l'ouest de Port Arthur.

Renseignement complets des agents du

PACIFIQUE CANADIEN

A ceux qui souffrent de maux de tête
Les maux de tête se font sentir dans les régions de la tête A, B, C, D, E, F. Pour connaître leurs causes lisez attentivement la circulaire incluse dans chaque boîte.
Pour soulager les douleurs périodiques, migraines, mal de dos, rhumes, grippe, etc., prenez les Capsules Antalgine.

ANTALGINE
EN VENTE PARTOUT 25¢

ainsi qu'un grand nombre d'amis de Mont-Laurier et des places environnantes.

L'UNION SAINT-JOSEPH de Saint-Hyacinthe

Bureau-chef: 108, rue Mondor, Saint-Hyacinthe

Rapport de l'Actuaire

sur l'évaluation des polices d'assurance-vie au 31 décembre 1932

Actif de la société pour assurance-vie \$ 439,251.61

PASSIF

Réserve requise pour réclamations futures 354,531.08

Surplus \$ 84,720.53

POURCENTAGE DE RESERVE 123.89%

Pourcentage de réserve exigé par le gouvernement 100.00%

Cet excédent de 23.89% permet à notre mutuelle d'occuper le troisième rang parmi les plus puissantes compagnies ou sociétés d'assurance-vie.

L'actif total, de \$493,586.30 est investi dans les valeurs suivantes:

Obligations et débentures de gouvernements, municipalités, fabriques et communautés religieuses 93.9%

Argent en caisse et en banque 3.2

Prêts sur polices 2.3

Amenement 0.6

100 %

Les valeurs inscrites à la bourse et les garanties hypothécaires ne sont pas admises dans le portefeuille de la société.

Bénéfices payés depuis la fondation \$2,513,244.39

Assurance contre la maladie, la mort du sociétaire, de son épouse et de ses enfants.

Double indemnité pour mort accidentelle

Magasin Indépendant Victoria
O. Massé Frères
BOUCHERS et EPICIERS
Sainte-Agathe des Monts

SPECIAUX DU 12 AU 17 JUIN

Au comptant seulement

SUCRE GRANULE	6.85	LESSIVE GILLET	13c
100 lbs Pour		Pour	
SUCRE GRANULE	69c	SAUMON ROSE PINK	10c
10 lbs pour		Tin pour	
THE marque Regina	39c	SAUMON VICTORIA	16c
Pour		SOCKEYE 1/2 lb. Pour	
Bon THE loose	35c	HUILE D'OLIVE Victoria	49c
à		16 oz. tns Pour	
CAFE Chase, Sanborn	43c	JUS DE TOMATES Libby	7c
Tins 1 lb. Pour		14 1/4 oz. Pour	
CAFE Victoria frais	40c	CIGARETTES British Consols	20c
moulu La lb.		Pour	
CAFE Princesse frais moulu	35c	TOASTED CHEESE BISCUITS 6 oz. Pour	14c
à		FEVES AU LARD Clark	10c
RINSO, Gros paquet	21c	36 oz. Pour	
à		FLY-TOX 8 oz.	35c
NETTOYEUR RAYNO	5c	Pour	
Pour			

'TI'PIT LE CHÉTV **EDDY PRÉVOST**



Contestations municipales

— Mardi dernier, la motion pour particularités a été plaidée devant l'honorable juge Louis Cousineau dans les contestations d'élections municipales suivantes, de Saint-Jérôme: Léopold Nantel vs Alfred Chénier; Absalon Legault vs J.-Ant. Lessard; Adolphe Lebeau vs Joseph Bastien.

M. Léopold Nantel représentait le demandeur dans la première et la troisième cause; M. Hermann Bar-

rette représentait le demandeur dans la deuxième. Dans les trois causes M. Camille L. de Martigny représentait M. Bissonnette pour les défendeurs. M. de Martigny, on n'en sera pas surpris, a habilement plaidé la motion pour particularités. La cour a ordonné que presque toutes les particularités demandées dans les trois causes en contestation soient fournies sous trois jours.

NOUVELLES DE SAINT-JEROME

DISTRIBUTION DES PRIX

— L'heure des vacances sonnera prochainement pour la gent écolière. Au Pensionnat des Saints-Anges, la distribution des prix aura lieu le lundi 19 juin, à 3 hres.

A l'École normale, les prix et les diplômes seront accordés le même jour et à la même heure.

UNE VISITE A L'ECOLE NORMALE

— Il y a actuellement à l'École normale deux intéressantes expositions que le public devrait se faire un devoir et un plaisir de visiter.

Dans la spacieuse salle de l'enseignement ménager de l'École normale, la révérende sœur Stanislas, professeur en cette matière, a disposé avec goût les travaux à l'aiguille et les tricots si variés de ses élèves. Le coup d'oeil est agréable dès la porte d'entrée.

Sur une table recouverte d'une nappe de toile brodée, sont exposés trente-sept morceaux de linges d'aiguille, cousus par les mains habiles des normaliennes, finissantes du Cours supérieur 1933. Ces articles sont destinés aux missions étrangères.

Ici et là sont disposés des ouvrages de couture confectionnés à la main ou à la machine à coudre. Une inspection minutieuse permet de constater toute l'application et tout le soin des détails apportés par les jeunes filles dans ces divers travaux, y compris la coupe, qui est au programme scolaire de l'institution.

Faute d'espace, il est impossible d'énumérer tous et chacun des objets de tricot, tout de fil ou de laine, que l'on y expose. Les modèles sont des plus variés et se classent depuis le tricot de bas de laine du pays jusqu'au plus ravissant bonnet de laine fine ou de fil ajouré.

Les normaliennes méritent toutes nos félicitations pour le bel exemple d'application, de soin, et tout probablement de patience, qu'elles ont dû accomplir, au cours de l'année scolaire, pour réaliser un ensemble de travaux de couture ou de fantaisie, aussi parfaitement réussi.

Le studio de peinture et dessin, dirigé par une religieuse artiste, est le lieu où l'on se recueille pour la contemplation d'oeuvres d'art, exécutées par des religieuses, des dames et jeunes filles qui suivent des cours spéciaux: peintures à l'eau et à l'huile, fusain, verre repoussé, etc. Les élèves de l'École normale suivent régulièrement des cours de dessin. Les planches exposées par quelques-unes, parmi les élèves, témoignent avantageusement de la justesse du coup d'oeil et de l'observation des perspectives.

En quittant l'École normale on emporte chez soi une impression de sérénité et de foi en la jeunesse de chez nous. En effet, il faut croire en l'avenir, puisque des jeunes filles ayant reçu une formation aussi solide, aussi complète, diffuseront la science apprise, quand à leur tour, elles se pencheront sur les cerveaux des petits canadiens soit à l'École du rang, soit dans les institutions d'enseignement des villes.

C. P. L.
P. S. — On nous informe qu'une autre exposition de travaux à l'aiguille commencera dans le local de l'École Labelle, dimanche prochain. L'invitation des dévouées religieuses s'étend à tous: parents et amis de la jeunesse écolière. — C.

LA REVUE DES CADETS DU COLLEGE

— Le colonel Kieffer, a passé en revue les cadets du Collège Commercial de Saint-Jérôme.

Les manœuvres et les exercices de gymnastique furent exécutés avec ensemble et précision par les cadets, sous les ordres des instructeurs: les majors Saint-Pierre et Lebrun.

La fanfare du Collège a joué des marches militaires et des pièces musicales diverses, avec l'entrain et la belle sonorité qui caractérisent ce corps de jeunes musiciens.

Les corps des clairons et des tambours gardèrent la bonne renommée qui fait de ce détachement des cadets, un corps d'élite parmi les jeunes.

En somme la démonstration fut intéressante pour le public nombreux qui avait tenu à témoigner son appréciation aux cadets de notre Collège.

CONFIRMATION

— Le jeudi 1er juin courant, en l'église paroissiale de Saint-Jérôme, se déroula une fort belle cérémonie: la confirmation de deux cent quarante-neuf jeunes enfants, tant des écoles de la Commission Scolaire, du Couvent et du Collège que des écoles rurales.

M. MacCoughan, évêque de Regina, accompagné de son secrétaire, fut reçu en notre ville aux sons de la fanfare du Collège Commercial, tandis qu'une foule compacte se pressait

— Nous sommes heureux d'apprendre que M. J.-B. Primeau, inspecteur des écoles, qui a été gravement malade de tout récemment, est maintenant en voie d'un retour définitif à la santé. Nous aimons croire que sa convalescence sera prompt et satisfaisante.

— Mlle Thérèse Longpré était l'invitée de Mlle Louise Prévost, ces jours derniers.

— Le Dr Edmond Grignon, (Vieux Doc) de Sainte-Agathe-des-Monts, était de passage à Saint-Jérôme, mardi dernier. Il était l'invité de M. et Mme Sinaï Lamarre, avenue du Palais.

— Le frère Cyrille, directeur du Collège Commercial de Saint-Jérôme, a dû subir une grave opération, à l'Hôtel-Dieu, de Montréal.

Son état de santé étant plutôt satisfaisant, nous formulons des vœux pour son complet rétablissement.

— Au Collège Commercial, où le public est invité cette année, la distribution des prix aux élèves, aura lieu le jeudi 22 juin, à 8 heures P.M.

Dans les différentes écoles de la Commission Scolaire, les mentions seront remises aux élèves le vendredi 23 juin. Voici les heures de la distribution des prix et mentions aux diverses écoles de la Commission Scolaire, au cours de la matinée:

A 9 hres: l'École Saint-Joseph.
A 10 hres: l'École St-Jean-Baptiste
A 11 hres: l'École Saint-Louis

— Les élèves de 10e et 9e année de l'Académie Roussin, Pointe-aux-Trembles étaient de passage à Saint-Jérôme, mardi. Ils se rendaient dîner au Lac Charlebois chez M. Polydore Gauthier et revenaient souper chez Mme Ferdinand Chartrand, mère du Frère Samuel. Ces heureux excursionnistes étaient accompagnés des Frères Francis, Germain, Jos.-Elphège, Isidore et Samuel.

COLONNE PAROISSIALE

NAISSANCES

20 mai: Joseph-Eugène-Jean-Clément, enfant de Bruno Rochon et Berthe Dagenais.

1er juin: Joseph-René-Yves-Laurence, enfant de Emile Martin et Annette Valiquette.

1er juin: Joseph-Paul-Jacques, enfant de André Perron et Colombe Lafleur.

1er mai: Marie-Lise-Gisèle, enfant de Gaspard Allaire et Germaine Piché.

2 juin: Joseph-Louis-Paul-Hervé, enfant de Vincent Bertrand et Marie Charbonneau.

2 juin: Joseph-André-Raymond, enfant de Henri Roy et Yvonne Demers.

DECES

4 juin: Téléphore Leblanc, 72 ans, 1 mois.

COUR SUPERIEURE

— Voici les causes qui seront entendues au prochain terme de la Cour Supérieure:

Le lundi 12 juin
Chs. K. Lavigne vs Emile Maupas
Eugène Larocque vs

Le mardi 13 juin
Thomas Mitchell vs Hercule Masson
Ottawa Valley Railway vs

Le mercredi 14 juin
Dame Orelia Latour vs
Corp. Par. Ste-Anne des Plaines

Le jeudi 15 juin
Joseph Goyer vs Emile Brouillette
Pierre Em. Lortie vs

Le vendredi 16 juin
Dame Fabiola Godin vs Ulysse Hamel

THEATRE REX

Vendredi et samedi: Richard Barthelmess, Dorothy Jordan dans "The Cabin in the Cotton", Comédie, News, Cartoon, Série 7ème épisode.

Dimanche et lundi: Ramon Novarro dans "Fils de Rajah" (en français), Comédie, News, Cartoon.

Mardi, mercredi et jeudi: Kay Francis dans "One Way Passage", Comédie, News, Cartoon.

SHAWBRIDGE

— M. et Mme A. Lesage, de Shawbridge, recevaient, dimanche dernier, M. A. Perreault, R. Lesage et Roger Perreault, Mme H. Lesage et Mlle Annette Perreault, tous de Montréal.

— M. Marcel Saint-Aubin, de Shawbridge, était de passage chez M. Jos. Labonté dernièrement.

— M. G. Turcot et son fils Godfrey, de Montréal, étaient en promenade à Shawbridge cette semaine.

A. COURCELLE ELECTRICIEN

Ouvrage général. — Spécialité: Réparations de Radios.
Téléphone: Bureau 258. — Résidence 242 r 22, 30, ST-VINCENT STE-AGATHE

20 à 30% de Réduction

Pour vos Assurances Automobiles et Feu

Ne renouvelez pas vos assurances ailleurs sans venir nous consulter pour savoir nos prix.

Expérience et service connus depuis 21 ans

J. T. CLEMENT

Gérant de district

Courtier en assurances.

178, Ave. Parent (Tél. 171) Saint-Jérôme

L'instruction publique

(Suite de la première page)

devrait être modifiée afin de permettre à l'un ou l'autre des deux comités du Conseil de l'Instruction publique d'exercer les devoirs et les pouvoirs des commissaires ou syndics d'écoles lorsqu'une enquête révèle qu'une commission scolaire ne veut pas ou ne peut pas accomplir les obligations que lui impose la loi de l'Instruction publique;

10° En 1932, la Législature a créé la Commission municipale de Québec (22 George V, chap. 56). Mais cette Commission municipale n'a juridiction, en matière de corporation scolaire, qu'au point de vue financier. Du reste, rien n'empêcherait de déléguer que le Surintendant de l'Instruction publique, en exécutant une décision de l'un ou l'autre des comités du Conseil de l'Instruction publique, pourrait agir de concert avec la Commission municipale;

11° Votre sous-comité est donc d'avis que les articles 20 à 45 du chap. 133 des Statuts refondus de Québec, 1925, concernant le Conseil de l'Instruction publique et ses comités, devraient être complétés;

12° Ces modifications à ces articles 20 à 45 du chap. 133 accorderaient, en résumé, au Conseil de l'Instruction publique ainsi qu'à l'un ou l'autre de ses comités, le droit et le pouvoir ponctuellement de s'enquérir de toute plainte et de toute difficulté concernant l'enseignement primaire dans la province de Québec, mais aussi le droit et le pouvoir de se substituer, lorsque les circonstances l'exigeront, aux commissaires et syndics d'écoles pour accomplir les devoirs et exercer les pouvoirs que la loi de l'Instruction publique exige en matière scolaire. Le Conseil de l'Instruction publique ainsi que l'un ou l'autre de ses comités dans leur domaine respectif obtiendraient, par cette modification de la loi de l'Instruction publique, le droit d'arrêter toute décision jugée opportune et de la faire exécuter par l'entremise du Surintendant de l'Instruction publique;

13° Votre sous-comité croit qu'il suffirait d'ajouter l'article 45a du chapitre 133 des Statuts refondus de Québec, 1925.

45a. — L'un ou l'autre des comités catholique ou protestant du Conseil de l'Instruction publique peut exercer tous les pouvoirs et tous les devoirs des commissaires et des syndics d'écoles, relevant de leur juridiction, lorsqu'après enquête faite par lui ou sous sa direction ces commissaires ou ces syndics d'écoles sont déclarés par l'un ou l'autre de ces comités en défaut de remplir les obligations que leur impose la loi de l'Instruction publique. L'un ou l'autre de ces comités peut, agissant directement ou par l'entremise d'un sous-comité et du Surintendant de l'Instruction publique, arrêter, à ce sujet, toute décision jugée nécessaire ou utile et la faire exécuter."

14° Si ces vœux étaient acceptés par le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, mais si l'article 45a ci-dessus suggéré ne lui paraissait pas suffisant, il pourrait aménager votre sous-comité en existence ou constituer un autre sous-comité aux fins de préparer le texte des autres modifications nécessaires aux articles 20 à 45 du chap. 133 des Statuts refondus de Québec, 1925, afin de les soumettre, après approbation par le Comité catholique, à la Législature de cette province par l'entremise du Lieutenant-gouverneur en conseil.

15° Votre sous-comité recommande que des congrès de commissaires et de syndics d'écoles soient tenus le plus souvent possible.

(Signé) Cyrille-F. Delage, Président (Signé) Lionel Bergeron, Secrétaire.

Après lecture de ce rapport et discussion, il est proposé par l'honorable sénateur Chénais et unanimement résolu:

"Que ce sous-comité soit maintenu en exercice et continue son travail".

RODRIGUE BELANGER

ASSURANCES GENERALES
Feu, Vie, Accidents et Maladie,
Automobile, Plate Glass
Représentant Yorkshire

Téléphone 60-J
169, ST-GEORGES ST-JEROME

CLAUDE PREVOST

AVOCAT
112 Rue SAINT-JACQUES OUEST
MONTREAL

PETITES ANNONCES

Tarif: 50c. par insertion; \$1.00 pour 3 insertions.
Strictement payable d'avance

A VENDRE — Sideboard en chêne et autres sideboards à \$3.00, couettes en fer et en cuivre 25c. Matelas d'enfants 25c., Sofas, miroir biseauté 32" x 18", biseaux d'enfants. Une table. S'adresser à 109 St-Hubert, Saint-Jérôme. 3-9-6

A VENDRE — Boulangerie, pétrin mécanique électrique, etc., avec résidence, sur route nationale, Montréal-Mont-Laurier. S'adresser à boîte postale 385, Ste-Agathe-des-Monts. 3-9-6

MESDAMES — Si vous désirez un bon moulin à beurre en bois, moulin de l'ancien temps, adressez-vous à Gédéon Fleurant, Saint-François Station (Lac Quenouille), qui a de ces moulins en deux grandeurs: \$5.00 et \$6.50. Garanties sous tous rapports. 3-9-6

FERME DEMANDEE. — Je désire acheter une ferme dans Saint-Jérôme ou dans les alentours, doit être bon marché. S'adresser à M. J.-Laurier Brown, Casier postal 42, Sainte-Anne de Bellevue, P. Qué. 1-2-6

DANSE. — Tous les samedis soirs à la salle "Maison Blanche, Sainte-Adèle. Reg. Russel and his Blues dans Orchestra. 3-2-6

VENDEURS DEMANDES. — Villes, villages, gros revenus, bonis, pour prendre des ordres, chemises, etc. de haute qualité, direct du manufacturier bas prix. Echantillons gratuits. 370 Edmonton St., Winnipeg, Man. 7-4-1

L'ASSOCIATION LIBERALE DU 20E SIECLE

L'Association libérale du 20e siècle a tenu un grand congrès à Ottawa, la semaine dernière. Des milliers de délégués venus de toutes les parties du Canada y ont assisté.

L'honorable Mackenzie King, chef du parti libéral, a prononcé un retentissant discours au dîner qui a clos le congrès.

Le gouvernement actuel, a-t-il dit, est assujéti aux volontés d'un seul homme, ce que le pays ne veut pas. Le chef libéral a dénoncé les dangers du socialisme et a mis la jeunesse en garde contre la Coopération Commonwealth Federation.

Les C.C.F., a-t-il déclaré, veulent détruire l'individualisme. Ils tentent de standardiser l'humanité. Ils veulent façonner tout le monde d'après un même moule. Ils n'ont pas émis une seule idée progressive qui n'ait déjà été au programme du parti libéral.

"Ce programme du parti libéral revendique, en premier lieu et avant toute autre chose, la liberté nécessaire aux individus pour qu'ils aient la chance de se développer selon leurs aptitudes personnelles."

Le gouvernement actuel, poursuivit M. King, "n'est que l'assujétissement du cabinet et du pays aux idées et aux volontés d'un seul homme." Le chef de l'opposition s'avoua opposé à la forme moderne de la dictature.

Le congrès a adopté plusieurs résolutions. On y demande l'abolition de la taxe sur les aliments, des changements relatifs à l'impôt sur le revenu. On s'y déclare favorable à la nationalisation des utilités publiques, du combustible et de l'énergie. On y dit que le Canada ne devrait pas élever des tarifs prohibitifs contre aucune nation. On y revendique le rappel de la cause 98 du code criminel et l'établissement d'une commission du tarif formée à l'abri de toute influence politique.

Envoyez ce dollar au Collège de Saint-Jérôme, ou bien à l'un des directeurs de Montréal ou de Saint-Jérôme, et c'est avec plaisir que nous vous ferons parvenir votre carte.

Encore une fois, soyez des nôtres le 11 juin prochain pour y discuter les activités que nous pourrions en-

Cartes professionnelles

EUCLIDE ROY L.L.L.

Licencié en droit
AVOCAT

Bureau ouvert tous les soirs

439, St-Georges Tél. 466

Saint-Jérôme, Co. Terrebonne

Téléphone 310

Raymond Raymond

Avocat et Procureur

287, LABELLE, ST-JEROME

Samedi et dimanche à Sainte-Agathe

DR CHARLES MATHIEU

Spécialiste des maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge. Médecin de l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Consultations: Mercredi de 7 à 9 heures p.m. et Samedi de 12 à 5 heures p.m.

Bureau

320, St-Georges Tél. 495 St-Jérôme

Téléphone 70

CONSULTATIONS

9 heures à 9 heures

Dr Charles Contant

Chirurgien-Dentiste

En haut du Woolworth

299, rue Saint-Georges

Saint-Jérôme

CONSULTATIONS

9 heures à 9 heures

ARMAND BRIEN

NOTAIRE

TOUS LES JOURS A

Tél. 13 r 4

Saint-Sauveur des Monts, Qué.

DR JEAN LAPOINTE

Des Hôpitaux de Paris

Spécialités:

Yeux, Oreilles, Nez, Gorge.

1597, ST-DENIS 309 ST-GEORGES

CONSULTATIONS

Montréal -

De 3 h. à 5 h. p.m.

tous les jours

St-Jérôme

De 2 h. à 4 h. p.m.

Le samedi seulement

CONSULTATIONS

Montréal -

De 3 h. à 5 h. p.m.

tous les jours

St-Jérôme

De 2 h. à 4 h. p.m.

Le samedi seulement

CONSULTATIONS

Montréal -

De 3 h. à 5 h. p.m.

tous les jours

St-Jérôme

De 2 h. à 4 h. p.m.

Le samedi seulement

CONSULTATIONS

Montréal -

De 3 h. à 5 h. p.m.

tous les jours

St-Jérôme

De 2 h. à 4 h. p.m.

Le samedi seulement

CONSULTATIONS

Montréal -

De 3 h. à 5 h. p.m.

tous les jours

St-Jérôme

De 2 h. à 4 h. p.m.

Le samedi seulement

CONSULTATIONS

Montréal -

De 3 h. à 5 h. p.m.

tous les jours

St-Jérôme

De 2 h. à 4 h. p.m.

Le samedi seulement

CONSULTATIONS

Montréal -

De 3 h. à 5 h. p.m.

tous les jours

St-Jérôme

De 2 h. à 4 h. p.m.

Le samedi seulement

CONSULTATIONS

Montréal -

De 3 h. à 5 h. p.m.

tous les jours

St-Jérôme

De 2 h. à 4 h. p.m.

Le samedi seulement

CONSULTATIONS

Montréal -

De 3 h. à 5 h. p.m.

tous les jours